

RAPPORT

Santiago,
Chili,
9-13 juillet
1990

**Vingt et unième
Conférence régionale
de la FAO pour
l'Amérique latine
et les Caraïbes**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 13 juillet 1990)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	El Salvador	Paraguay
Bahamas	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Saint-Vincent-et-Grenadines
Brésil	Haïti	Sainte-Lucie
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	— Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
Deuxième	— Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	— Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	— Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	— San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	— Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	— Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	— Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	— Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	— Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	— Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	— Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	— Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	— Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	— Montevideo, Uruguay, 8-19 août 1978
Seizième	— La Havane, Cuba, 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	— Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	— Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984
Dix-neuvième	— La Barbade, 5-13 août 1986
Vingtième	— Recife, Brésil, 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	— Santiago, Chili, 9-13 juillet 1990

RAPPORT DE LA
VINGT ET UNIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES
Santiago, 9-13 juillet 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Rome, 1990

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</u>	v - xii
	<u>paragraphes</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1 - 25
Organisation de la Conférence	1 - 2
Cérémonie d'ouverture	3 - 13
Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction	14 - 15
Adoption de l'ordre du jour	16
Déclaration du Directeur général	17 - 25
<u>RESUME DES DEBATS</u>	26 - 99
Situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la Région	26 - 47
Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1988-89	48 - 67
Développement rural durable dans les écosystèmes fragiles d'Amérique latine et des Caraïbes	68 - 84
La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et préventions	85 - 99
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>	100 - 115
Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	100 - 105
Date, lieu et ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	106 - 109
Groupe Amérique latine et Caraïbes	110
Adoption du rapport	111
Clôture de la Conférence	112 - 115

ANNEXES

- A Ordre du jour
- B Liste des participants
- C Liste des documents
- D Allocution du Président de la République du Chili
- E Déclaration du Directeur général
- F Déclaration adressée par la Conférence à la Réunion au sommet des
sept pays les plus industrialisés

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la Région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a envoyé à la Réunion au sommet des sept pays les plus industrialisés qui se tenait au même moment à Houston, une déclaration soulignant la nécessité pour tous les participants aux Négociations d'Uruguay de faire le maximum d'efforts pour réduire progressivement et sensiblement les subventions et mesures de protection en faveur de l'agriculture et pour réaliser la réforme du commerce mondial des produits agricoles (par. 25);
2. a instamment demandé à tous les Etats Membres, et en particulier à son principal bailleur de fonds, de respecter leur engagement de verser rapidement leurs contributions au budget de la FAO (par. 27);
3. a déclaré que, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans les nouvelles stratégies de croissance des pays de la région, il faut redoubler d'efforts pour promouvoir le développement agricole (par. 28);
4. a demandé à la communauté internationale d'intervenir d'urgence pour que soient réglés les graves problèmes auxquels se heurtent les pays en matière de financement (par. 30);
5. a signalé que les problèmes que suscite l'absence d'équité du commerce mondial des produits agricoles sont parmi les principaux obstacles au développement économique de l'Amérique latine et des Caraïbes et que les modalités actuelles de ce commerce limitent leurs possibilités d'exportations (par. 31);
6. a fait valoir qu'il est nécessaire et urgent de parvenir, au sein du GATT, à un accord sur les questions agricoles de manière que les Négociations d'Uruguay puissent être couronnées de succès en décembre prochain (par. 32);
7. a déclaré que, dans le cadre d'un éventuel processus de libéralisation du commerce des produits agricoles, il faut considérer l'instauration de relations commerciales équitables comme un préalable indispensable si l'on veut éviter que ce processus n'ait des effets contraires, spécialement pour les pays dont toutes les exportations sont concentrées sur un seul produit agricole et pour ceux qui jouissent de traités préférentiels de la part des pays industrialisés; a recommandé que l'on s'efforce de résoudre le problème de la libération des échanges au moyen de stratégies progressives et différenciées (par. 33);
8. a lancé un appel pour que l'élimination de la pauvreté soit, pour tous les pays, la tâche essentielle (par. 35);

9. a indiqué que, étant donné le caractère d'urgence que présente le grave problème de la misère dans la région, il faut s'occuper avant tout des groupes les plus vulnérables, spécialement dans le secteur rural (par. 35);
10. a réaffirmé la position prise par la vingtième Conférence régionale de la FAO dans le Plan d'action pour le développement agricole et rural approuvé à Recife en 1988 à l'égard du problème de la misère (par. 35);
11. a souligné la gravité des conditions de malnutrition et de sous-alimentation qui touchent de vastes secteurs de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes (par. 36);
12. a insisté sur la nécessité d'inclure, dans la mesure du possible, dans les politiques et programmes de développement agricole des considérations écologiques qui contribuent à stabiliser les écosystèmes fragiles (par. 37);
13. a recommandé que soient prises des mesures visant à promouvoir une décentralisation fondée sur la régionalisation et sur le développement et le renforcement des pouvoirs locaux (par. 42).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

14. a demandé à la FAO de contribuer, en apportant sa collaboration technique dans les domaines qui sont de sa compétence, à la recherche de ressources financières auprès de la communauté internationale et de solutions à la situation critique dont souffrent les pays de la région en matière de financement (par. 30);
15. a demandé à la FAO de développer ses programmes de lutte contre la malnutrition et la sous-alimentation (par. 36);
16. a demandé l'appui de la FAO et, par l'intermédiaire de celle-ci, la collaboration active des institutions du système des Nations Unies en faveur des organismes nationaux chargés de formuler et d'exécuter des programmes de développement rural (par. 39);
17. a demandé à la FAO d'apporter sa collaboration technique aux pays qui ont décidé de renforcer leurs programmes de réforme agraire (par. 40);
18. a recommandé à la FAO d'intensifier son action en faveur des pays qui s'efforcent de promouvoir une décentralisation fondée sur la régionalisation et sur le développement et le renforcement des pouvoirs locaux (par. 42);
19. a demandé que soient renforcés les dispositifs actuels de coordination avec les organismes de coopération technique et de financement du développement agricole et rural opérant dans la région, en particulier avec la Banque mondiale, la BID et le FMI (par. 44);
20. a recommandé de poursuivre les expériences semblables à celles des projets régionaux PROCAPLAN et AQUILA, et la réalisation à l'échelon national de projets tripartites associant des gouvernements, la FAO en tant qu'agence d'exécution et le PNUD ou d'autres organismes donateurs (par. 45);

21. a déclaré qu'il faut d'urgence poursuivre et amplifier le Programme de coopération technique de la FAO (par. 47).

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1988-89

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

22. a souligné l'importance des groupes intergouvernementaux s'occupant des produits de base et du Sous-Comité du commerce du poisson, rappelant au Fonds commun pour les produits de base que ceux-ci devraient être, conformément aux décisions prises par les pays membres de la FAO, désignés comme organismes internationaux de produits de base (par. 53);

23. a souligné la nécessité de formuler et d'exécuter les programmes de vulgarisation et d'éducation de façon telle qu'ils touchent effectivement les paysans et que les techniciens puissent également faire fonction d'instructeurs des utilisateurs finals de l'assistance (par. 54);

24. a exprimé son appui au Groupe du Codex sur les fruits et légumes frais tropicaux récemment créé et dont le siège est installé à Mexico (par. 60);

25. a souligné la nécessité de renforcer le Réseau sur la qualité des aliments et notamment le Centre régional de formation en matière de production et de contrôle de la qualité des viandes et produits carnés (par. 60);

26. a souligné l'importance de la coordination, de la coopération et de la complémentarité des organismes intergouvernementaux au niveau régional et sous-régional (par. 62);

27. a attaché une importance particulière à la pleine mise en oeuvre du Programme d'action pour l'intégration des femmes dans le développement (par. 63);

28. a demandé aux pays d'apporter à la prochaine Conférence régionale des informations sur les mesures adoptées pour assurer un suivi approprié de l'assistance technique fournie par la FAO (par. 64).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

29. a demandé à la FAO de continuer à apporter son concours aux négociations commerciales multilatérales et particulièrement aux Négociations d'Uruguay et au GATT (par. 55);

30. a pris acte de l'aide fournie par la FAO dans le cadre du Programme d'action forestier tropical (PAFT) et a souligné la contribution que le PAFT peut apporter à la conservation des ressources naturelles (par. 56);

31. a signalé la nécessité d'assurer la plus large diffusion possible au Plan d'action approuvé par la vingtième Conférence régionale, en particulier auprès des donateurs potentiels et des organismes de financement du développement (par. 57);

32. a reconnu la valeur et l'efficacité des Réseaux de coopération technique et a signalé qu'il convient de renforcer leurs activités au moyen de ressources extrabudgétaires (par. 59);
33. a demandé à la FAO de faire plus largement connaître les travaux du Codex Alimentarius et d'apporter son soutien au renforcement des systèmes régionaux d'information (par. 60);
34. a demandé que l'on cherche des moyens d'accélérer la mise en oeuvre de la Stratégie et des Programmes d'action issus de la Conférence mondiale des pêches (par. 61);
35. a demandé à la FAO d'être davantage présente au sein du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (par. 62);
36. a signalé qu'il conviendrait que la FAO développe le travail d'identification, de préparation et de diffusion d'idées de projets régionaux et sous-régionaux, renforce les activités menées par le Centre d'investissement et intensifie sa coopération dans le domaine des politiques commerciales et des politiques macro-économiques, soulignant à cet égard l'importance des activités du projet régional PROCAPLAN (par. 64).

Ecosystèmes fragiles de l'Amérique latine et des Caraïbes et développement rural durable

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

37. a souligné que la dégradation de l'environnement touche aussi, par suite de l'emploi de systèmes de culture inadaptés, des écosystèmes moins fragiles (par. 72);
38. a insisté sur la nécessité de parvenir à un degré élevé de pertinence et de compatibilité des politiques macro-économiques et des politiques de développement agricole et rural (par. 73);
39. a insisté sur l'effet pernicieux des restrictions qui pèsent de l'extérieur sur le développement des économies de la région et font obstacle à un développement durable (par. 74);
40. a fait ressortir la nécessité pour les pays de la région d'obtenir un financement extérieur sous forme de prêts réservant un traitement favorablement différencié et sans conditions à des programmes prioritaires liés au développement durable et à la restauration des environnements naturels dégradés (par. 75);
41. a souligné la nécessité d'adopter des instruments et des méthodes d'analyse qui permettent d'évaluer correctement, dans les politiques économiques générales et plus particulièrement dans les politiques et projets concernant l'agriculture, l'importance économique de leurs incidences sur l'environnement (par. 76);
42. a souligné la nécessité de caractériser les terres en fonction de leur capacité de charge et de la stabilité de l'environnement et d'en planifier l'utilisation sous une forme compatible avec ladite capacité, spécialement dans les écosystèmes plus fragiles (par. 77);

43. a fait ressortir la nécessité d'utiliser conjointement les techniques biologiques et chimiques de façon à atténuer les effets résiduels nocifs des produits agrochimiques (par. 78);

44. a insisté sur la nécessité de relier la solution des problèmes concernant les structures agraires et les mouvements migratoires aux possibilités réelles de protection du milieu (par. 79);

45. a insisté sur la nécessité, pour les pays de la région qui le jugent approprié, de concevoir pour le développement rural durable, un cadre juridique et institutionnel qui puisse servir de base à l'élaboration d'une législation, de politiques institutionnelles et de normes techniques et administratives en matière de développement rural et de conservation des écosystèmes (par. 80);

46. a lancé un appel aux pays développés pour qu'ils accroissent leur aide financière afin de renforcer et de dynamiser les activités nationales du Plan d'action forestier tropical et la mise en place de systèmes agrosylvopastoraux stables (par. 81).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

47. s'est déclarée d'accord avec la conception, le contenu analytique et les avis contenus dans le document LARC/90/3 (par. 71);

48. a demandé à la FAO de renforcer sa collaboration technique en ce qui concerne l'estimation du patrimoine national représenté par les ressources naturelles et l'évaluation de l'impact environnemental des politiques, programmes et projets de développement agricole (par. 76);

49. a demandé à la FAO d'intervenir dès que possible auprès des pays donateurs afin qu'ils intensifient et amplifient le flux des ressources financières et techniques destinées aux activités nationales du Plan d'action forestier tropical (par. 81);

50. a demandé à la FAO de développer les activités de coopération intrarégionale intéressant le développement agricole durable et a fait ressortir l'appui que l'Organisation apporte dans ce domaine, en particulier aux signataires du Traité de coopération amazonien (par. 82).

La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et prévention

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

51. a noté avec préoccupation que, dans un grand nombre de pays de la région, la production alimentaire par habitant enregistre une tendance négative (par. 89);

52. a exprimé sa préoccupation en ce qui concerne le fort taux de migration de la population rurale et a signalé à l'attention des gouvernements qu'il est nécessaire de fournir à la population rurale des

infrastructures, des services et des incitations pour que celle-ci puisse participer au développement national, spécialement quand elle vit dans des écosystèmes fragiles (par. 90);

53. a recommandé que l'on facilite la transition entre une production de subsistance et l'économie de marché, notamment en favorisant la participation des femmes à tous les stades de la chaîne alimentaire et en encourageant la pêche et l'aquaculture (par. 91);

54. a souligné qu'il est urgent de mettre au point des programmes spéciaux pour les groupes urbains défavorisés et pour remédier à une malnutrition croissante (par. 92);

55. a jugé nécessaire que les pays entreprennent des programmes d'éducation alimentaire et nutritionnelle et des campagnes d'information des consommateurs, en renforçant les systèmes de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments et en privilégiant la mise au point de méthodes et de technologies peu coûteuses et d'application facile (par. 93 et 94);

56. a signalé la nécessité pour les gouvernements d'inclure explicitement des objectifs nutritionnels dans leurs politiques et plans de développement et, pour cela, de renforcer les institutions compétentes, de favoriser la coordination intersectorielle et d'améliorer la capacité de planification du secteur alimentaire et nutritionnel (par. 95);

57. a reconnu que les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle sont un moyen important d'identifier les groupes cibles et d'évaluer l'impact des programmes de prévention de la malnutrition (par. 97);

58. a recommandé aux pays membres qui en font partie de contribuer activement au Réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle (par. 97);

59. a rappelé l'importance qui s'attache à protéger l'état nutritionnel des groupes vulnérables au moyen d'interventions nutritionnelles (par. 98).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

60. s'est déclarée généralement satisfaite du diagnostic posé dans le document LARC/90/4 et a approuvé, d'une manière générale, les conclusions et recommandations formulées en ce qui concerne la prévention et la correction de la malnutrition dans la région (par. 88);

61. a demandé à la FAO d'apporter une aide technique à l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région (par. 88);

62. a recommandé à la FAO d'étendre à d'autres pays le soutien technique qu'elle apporte actuellement à l'exécution de programmes spécialement conçus pour aider, sur le plan nutritionnel, les groupes urbains défavorisés (par. 92);

63. a recommandé que soit activée la mise en place d'un réseau de formation en matière de contrôle des aliments dans la région (par. 94);

64. a souligné la pertinence du Réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle et a demandé à la FAO de pourvoir à son renforcement intégral (par. 97);

65. s'est déclarée unanimement en faveur des préparatifs accomplis en vue de la Conférence internationale sur la nutrition et a recommandé au Bureau régional d'établir un programme visant à obtenir des pays de la région qu'ils contribuent efficacement à l'organisation et au déroulement de ces activités préparatoires (par. 99).

QUESTIONS DIVERSES

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

66. a élu Trinité-et-Tobago pour représenter la région au sein du GCRAI pour la période 1991-1994 (par. 103);

67. est convenue de recommander que le Chili soit désigné pour représenter la région en remplacement du Brésil à partir de 1992 (par. 103);

68. a recommandé au GCRAI d'étudier la possibilité d'inclure le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) dans le Réseau des institutions de recherche auquel lui-même appartient (par. 104);

A l'attention de la FAO

La Conférence:

69. a demandé à la FAO d'accroître son soutien au Comité d'action sur la coopération et la concertation latino-américaines en matière de ressources phytogénétiques (CARFIT) et de parrainer, conjointement avec le SELA, son renforcement (par. 105).

Date, lieu et ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

A l'attention de la FAO

La Conférence:

70. a suggéré que l'on étudie la possibilité d'organiser la prochaine Conférence régionale en deux temps, soit une première phase de caractère technique suivie d'une seconde phase au niveau ministériel, pour une durée totale ne dépassant pas cinq jours ouvrables consécutifs (par. 106);

71. a demandé que l'on envisage de tenir les prochaines Conférences régionales pendant le mois d'octobre, pour permettre aux représentants des divers pays de participer pleinement (par. 107);

72. a accueilli avec satisfaction l'offre des délégations de l'Uruguay et de l'El Salvador d'accueillir la vingt-deuxième Conférence régionale en 1992 et a demandé au Directeur général de décider du lieu définitif de ladite Conférence après avoir consulté les gouvernements de l'Uruguay et de l'El Salvador et les autres Etats Membres de la FAO appartenant à la région (par. 108);

73. a suggéré, comme points possibles de l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale, les questions ci-après:

- a) analyse des effets, pour la région, de l'unification du marché européen en 1992 et des incidences qu'auront l'ouverture politique et commerciale de l'Europe de l'Est et les résultats des Négociations d'Uruguay;
- b) analyse du degré d'utilisation des biotechnologies dans la région et de leurs possibilités d'application;
- c) poursuite de l'analyse de la question de l'environnement dans la région (par. 109).

Groupe Amérique latine et Caraïbes

A l'attention de la FAO

La Conférence:

74. a demandé que soit distribué à toutes les délégations qui ont pris part à la Conférence régionale le document rédigé à l'intention des représentants accrédités à Rome du Groupe Amérique latine et Caraïbes (GRULAC) (par. 110);

75. a décidé à l'unanimité de faire parvenir au Gouvernement du Chili ses remerciements pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux réservés à tous les délégués et observateurs pendant leur séjour dans le pays, et ses félicitations pour les dispositions prises en vue de recevoir la Conférence (par. 112);

76. est convenue d'adresser au Président de la République, M. Patricio Aylwin Azócar, un message de reconnaissance pour sa participation personnelle et l'intérêt manifesté pour les travaux de la Conférence régionale (par. 112).

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue du 9 au 13 juillet 1990 à Santiago du Chili, au siège du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
2. Y ont assisté les délégations de 23 Etats Membres de la région, des observateurs de six pays n'appartenant pas à la région et les représentants de diverses institutions des Nations Unies, organismes et institutions régionaux et sous-régionaux et organisations non gouvernementales. L'ordre du jour de la Conférence, la liste des participants, la liste des documents, l'allocution du Président de la République, la déclaration du Directeur général de la FAO et la déclaration de la Conférence à la Réunion des sept pays les plus industrialisés constituent respectivement les annexes A, B, C, D, E et F du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

3. La Conférence s'est ouverte sur une cérémonie solennelle qui s'est déroulée au Théâtre municipal de Santiago en présence du Président de la République du Chili, M. Patricio Aylwin Azócar, des Ministres des relations extérieures et de l'agriculture du Chili, des Ministres, Vice-Ministres et Chefs de délégation, des membres du Corps diplomatique accrédités à Santiago, et des observateurs d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales.
4. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a ouvert la Conférence en remerciant le Président de la République de sa présence et le peuple et le Gouvernement du Chili de leur chaleureuse hospitalité. Il a rappelé la longue tradition démocratique de ce pays et sa transformation, ces dernières années, en un symbole international des aspirations de l'humanité en marche sur la voie du progrès et de la liberté.
5. Le Président de la République a, au nom du Gouvernement et du peuple du Chili, souhaité la bienvenue aux participants et s'est félicité de l'appui que la tenue de la Conférence dans son pays apporte à la réinsertion du Chili sur la scène internationale. Il a ensuite remercié le Directeur général de la FAO des paroles généreuses qu'il a eues pour le Chili et de ses vœux de succès pour ce pays sur la voie de la démocratisation.
6. Il a rappelé que le Gouvernement du Chili estime que le système multilatéral des Nations Unies, et la FAO tout particulièrement ont un rôle important à jouer. Il a rendu hommage à l'Organisation et à son Directeur général pour la priorité qu'ils attribuent aux problèmes agricoles et alimentaires des pays en développement. Il a rappelé que le Chili a eu l'honneur d'accueillir, dès sa création, le Bureau régional de l'Organisation et a donné la garantie que son gouvernement continuera de lui fournir tout le soutien nécessaire dans l'exécution de ses tâches.
7. Il a fait observer que cette Conférence se tient en un moment difficile pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dans la mesure où certains grands problèmes, comme le lourd endettement, le rétablissement des flux financiers, la lutte contre l'inflation et, d'une manière générale, la réalisation d'un développement économique durable dans

une équité sociale accrue, ne sont toujours pas résolus. Il a ajouté que la croissance économique et l'équité, tout comme la consolidation et l'approfondissement des systèmes démocratiques, se situent au centre des réflexions concernant l'avenir de la région.

8. Il a ensuite évoqué les restrictions internes et externes qui ont pesé sur les économies de la région ces dix dernières années et les mesures d'ajustement qu'il a fallu prendre et qui, dans beaucoup de cas, ont contribué à creuser l'écart entre le niveau de vie des riches et des pauvres ce qui n'est pas seulement injuste mais compromet le développement et met en péril la paix sociale et politique.

9. Il a indiqué que les pays de la région constatent avec préoccupation que, alors qu'eux-mêmes s'efforcent d'équilibrer leurs économies, certains pays développés se refusent obstinément à ouvrir leurs portes aux produits agricoles, causant ainsi un tort sérieux aux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

10. Il a déclaré que le gouvernement du Chili appuiera, avec tous les moyens à sa disposition, les initiatives tendant à structurer les marchés internationaux de façon ouverte et loyale et qu'il dénoncera avec rigueur tous les mécanismes de protection nuisibles à nos pays. Interprétant le sentiment des pays de la région, il a signalé qu'il attribue la plus haute importance aux résultats auxquels pourront aboutir les Négociations d'Uruguay.

11. Se référant au cas du Chili, il a mentionné que ce pays a connu un développement important de sa production agricole, animale, halieutique et forestière mais que ce développement ne s'est pas réalisé de façon équilibrée car, à côté d'entreprises modernes capables de mobiliser de gros capitaux d'investissement et une technologie de pointe et d'engendrer en même temps des exportations, subsistent les exploitations de caractère traditionnel, généralement conduites par de petits propriétaires, des producteurs locaux et des pêcheurs artisanaux, laissés en marge de la croissance et de la modernisation. Il a ajouté que tout cela exige un gros effort pour faire en sorte que la croissance se répande de façon satisfaisante entre les différentes régions, en privilégiant les petits et moyens producteurs.

12. Rappelant la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural tenue à Rome en 1979, il a exprimé son adhésion à la Déclaration de principes et au Programme d'action que celle-ci avait approuvés et a annoncé que le Gouvernement du Chili n'avait pas donné suite à ses réserves concernant la Déclaration et le Programme et avait fait sienne ce que l'on appelle la "Charte du paysan".

13. Le Directeur général de la FAO a remercié le Président de la République du Chili de sa déclaration, dont le texte complet figure à l'annexe D du présent rapport.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction

14. La Conférence a, à l'unanimité, élu Président le Ministre de l'agriculture du Chili, M. Juan Agustín Figueroa. Comme Vice-Présidents, elle a élu à l'unanimité le Ministre de l'agriculture, des pêches, des terres et du logement d'Antigua-et-Barbuda, M. Hilroy Humphreys; le Sous-Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage et aux pêches de l'Argentine, M. Felipe Solá; le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des

pêches de la Barbade, M. Warwick Franklin; le Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire du Brésil, M. Antonio Cabrera Mano Filho; le Ministre de l'agriculture de Colombie, M. Gabriel Rosas Vega; le Ministre de l'agriculture de l'El Salvador, M. Antonio Cabrales; le Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural de Haïti, M. Lionel Richard; le Secrétaire aux pêches du Mexique, Mme María de los Angeles Moreno; le Ministre de l'agriculture du Nicaragua, M. Roberto Rondón; le Ministre de l'agriculture du Pérou, M. Isaac Roberto Angeles Lazo; le Ministre de l'agriculture, de la production animale et des pêches du Suriname, M. Saimin Redjosentono; le Ministre de la production alimentaire et de l'exploitation maritime de Trinité-et-Tobago, M. Brinsley Samaroo. La Conférence a décidé que l'ordre de préséance des Vice-Présidents serait l'ordre alphabétique des noms de pays.

15. Le Comité de rédaction s'est composé des délégations de la Barbade, de l'Equateur, du Mexique et d'Uruguay, tout en restant ouvert à la participation de toutes les délégations des Etats Membres présents à la Conférence.

Adoption de l'ordre du jour

16. La Conférence a adopté sans modifications l'ordre du jour qui figure à l'annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général

17. Le Directeur général de la FAO a parlé de la prodigieuse et rapide évolution de la situation politique et sociale survenue dans le monde ces derniers temps et des problèmes graves et complexes que de tels changements suscitent. Mais, a-t-il ajouté, il est indéniable que le monde dans son ensemble et cette région en particulier ont parcouru en quelques mois un chemin extraordinaire dans la direction de la liberté, de la démocratie et de la paix. Il a affirmé que la FAO suit avec un intérêt intense cette transformation de l'Amérique latine et des Caraïbes et qu'elle continuera de le faire en apportant son aide aux efforts de développement.

18. Il a ensuite évoqué la question du "développement rural durable dans les écosystèmes fragiles de l'Amérique latine et des Caraïbes" expliquant comment on retrouve, dans cette région, d'une part les menaces qui, dans les pays développés, pèsent sur le milieu naturel et d'autre part les problèmes propres aux pays en développement, où la surcharge démographique jointe à la fragilité des sols conduit à l'épuisement des terres, au déboisement, à la désertification.

19. Il a rappelé que l'étude que la FAO a consacrée au potentiel de développement agricole et rural de l'Amérique latine et des Caraïbes réserve une place importante aux problèmes écologiques et propose diverses solutions propres à garantir un développement durable. Il a souligné que l'Organisation est en train de renforcer ses activités dans ce domaine afin de mieux répondre aux besoins croissants des pays et de contribuer aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil en 1992. Il a dit qu'il lui semblait essentiel que l'agriculture, l'alimentation, les pêches et les forêts soient, à cette occasion, largement représentées par les Ministères de l'agriculture des pays de la région.

20. Il a fait ressortir la stagnation, voire le recul de l'aide internationale aux pays en développement mentionnant que, en 1989, les pays avancés ont consacré cinq fois plus d'argent à la protection de leur agriculture qu'à l'aide publique au développement. Face au problème de la dette, il a dit que le Plan Brady constitue une tentative de plus grande envergure, du moins pour les pays qui accepteront les programmes d'ajustement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

21. Il a souligné en outre l'importance du commerce des produits de base pour l'économie régionale, la portée des Négociations d'Uruguay, dont on espère qu'elles se solderont par des mesures qui renforceront la position commerciale des pays en développement ainsi que par la possibilité de minimiser les effets négatifs des règlements sanitaires sur le commerce des produits alimentaires et agricoles, et il a indiqué que le GATT avait fait connaître son intention de demander à la FAO de donner son avis dans les différends qui pourraient surgir entre Etats Membres touchant ce commerce. Cette mesure complète la décision du FMI de demander à la FAO de faire bénéficier les pays intéressés et le FMI lui-même de son expertise et de son expérience en matière d'alimentation et d'agriculture.

22. Rappelant la préoccupation qu'inspirent les problèmes nutritionnels, il a souligné que les conclusions auxquelles la Conférence régionale parviendra à ce sujet constitueront une contribution à la Conférence internationale sur la nutrition, que la FAO organise conjointement avec l'OMS et qui se tiendra à Rome en décembre 1992.

23. Quant à la situation financière de la FAO, le Directeur général a mis l'accent sur la manière dont l'action et la collaboration de l'Organisation sont gravement fragilisées par la précarité de ses ressources. Il a, à cette occasion, lancé un appel à tous les contributeurs pour qu'ils s'acquittent intégralement et en temps voulu de leurs obligations envers l'Organisation, tout en reconnaissant les efforts que beaucoup de pays déploient à cet égard.

24. Le texte complet de la déclaration du Directeur général figure à l'annexe E du présent rapport.

25. La Conférence, s'inspirant des propos du Président de la République du Chili sur les problèmes du commerce agricole touchant la région, a établi une déclaration qu'elle a décidé d'envoyer à la Réunion au sommet des sept pays les plus industrialisés réunis au même moment à Houston, afin de rappeler la nécessité, pour tous les participants aux Négociations d'Uruguay, de faire le maximum d'efforts pour réduire de façon progressive et substantielle les subventions et protections accordées à l'agriculture et parvenir à la réforme du commerce agricole mondial. Le texte intégral de la déclaration, qui figure à l'annexe F du présent rapport, a été envoyé par le Président de la Conférence au Président de la Réunion au sommet.

RESUME DES DEBATS

Situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la Région

26. Sont intervenus au cours du débat toutes les délégations des pays membres et les divers observateurs; ils ont remercié le gouvernement et le peuple du Chili de leur accueil et des installations mises à la disposition de la Conférence.

27. La Conférence a exprimé son plein appui aux objectifs et activités de la FAO et réaffirmé l'importance que présentent pour la région les fonctions dont s'acquitte l'Organisation. Elle a aussi reconnu que la grave situation financière que celle-ci traverse compromet de façon importante sa capacité de desservir la communauté internationale et en particulier les pays de la région. Préoccupée par la crise financière qui touche les activités de l'Organisation, la Conférence a instamment demandé à tous les Etats Membres, et en particulier à son principal bailleur de fonds, de respecter leur engagement de verser au plus vite leurs contributions au budget de la FAO.

28. La Conférence a souligné la place importante qu'occupe l'agriculture dans les nouvelles stratégies de croissance économique des pays de la région et a estimé que c'est la raison pour laquelle il faut redoubler d'efforts pour promouvoir le développement agricole.

29. La Conférence a réaffirmé que la lourde charge du service de la dette extérieure dans la mesure où elle limite considérablement les possibilités d'investissement et par conséquent la croissance, reste une des causes principales de la stagnation économique dont souffre la région depuis une dizaine d'années. Cette situation retombe sur les secteurs les plus pauvres, car elle entame substantiellement les ressources destinées à des programmes sociaux pour les rediriger sur la dette extérieure.

30. Plusieurs pays ont évoqué la situation critique dans laquelle ils se trouvent en matière de financement et ont demandé un soutien urgent de la communauté internationale pour faire face aux graves problèmes qui les assaillent. Ils ont, à cette occasion, demandé à la FAO de les aider, en fournissant sa collaboration technique dans les domaines qui sont de sa compétence, à obtenir les ressources nécessaires.

31. La Conférence a fait observer que les problèmes que suscite l'absence d'équité qui caractérise le commerce mondial des produits agricoles constituent l'un des principaux obstacles au développement économique de l'Amérique latine et des Caraïbes et que les modalités de fonctionnement de ces marchés limitent leurs possibilités d'exportations, qui sont l'un des axes de la stratégie de développement de la région.

32. Parmi les causes de limitation des échanges, plusieurs pays ont spécialement mentionné les politiques agricoles protectionnistes des pays développés, principalement de la Communauté économique européenne, des Etats-Unis d'Amérique et du Japon, et surtout deux interventions majeures: les subventions octroyées au secteur agricole dans le cadre de ses marchés, avec l'effet de "dumping" qu'elles entraînent, et les mesures tarifaires et autres qui sont à l'évidence des obstacles à la circulation des produits d'exportation de la région. La Conférence a estimé qu'il est nécessaire et urgent de parvenir, au sein du GATT, à un accord sur l'agriculture, si l'on veut que les Négociations d'Uruguay puissent être couronnées de succès en décembre prochain.

33. Quelques pays ont fait observer au cours du débat que, dans le cadre d'une éventuelle libéralisation du commerce des produits agricoles, l'instauration de relations commerciales équitables constitue le préalable indispensable sans lequel ce processus pourrait avoir des effets contraires, notamment pour les pays qui n'exportent qu'un seul type de produit agricole. Certains pays des Caraïbes orientales, qui jouissent

actuellement d'un traité préférentiel pour ce qui concerne les échanges avec les pays industrialisés, ont préconisé un critère semblable. Il a été recommandé de chercher à résoudre ce type de problème au moyen de stratégies de libéralisation progressives et différenciées.

34. La Conférence a estimé que l'intégration et la coopération économique à l'échelle de la région ont pris une importance spéciale, non seulement parce que beaucoup de problèmes sont communs aux pays de la région mais en raison aussi de la redéfinition des blocs politiques et économiques à l'échelle mondiale.

35. La Conférence a estimé que la pauvreté, de par le nombre de personnes qui en souffrent et de par les caractéristiques qu'elle présente, est la manifestation la plus grave des problèmes qui continuent d'affliger la région. Elle a, à ce propos, lancé un appel à tous les pays afin qu'ils se donnent comme tâche principale la suppression de ce fléau. Compte tenu du caractère d'urgence que revêt cette entreprise, elle a recommandé qu'un effort tout spécial soit fait en faveur des groupes les plus vulnérables, notamment en milieu rural. Durant l'examen de cette question, la Conférence a réaffirmé la position déjà prise par la vingtième Conférence régionale de la FAO dans Plan d'action pour le développement agricole et rural approuvé à Récife en 1988.

36. La Conférence a souligné la gravité de l'état de malnutrition et de sous-alimentation qui est celui de vastes secteurs de la population de l'Amérique latine et des caraïbes, spécialement dans les pays qui ont moins de ressources pour affronter ces problèmes. Elle s'est en outre inquiétée de ce qu'en dix ans, non seulement la situation ne s'est pas améliorée mais elle s'est, au contraire, aggravée sous l'effet des restrictions que la région a dû affronter en raison du poids énorme de la dette extérieure et de l'érosion de ses capacités de financement. Cela est manifeste non seulement dans les pays qui sont d'une manière générale déficitaires sur le plan vivrier, mais aussi dans de vastes régions de pays qui, normalement, n'ont pas de déficit alimentaire ou sont même parfois excédentaires. La Conférence a félicité la FAO pour ses activités et pour l'attention qu'elle réserve à ce type de problèmes et lui a demandé de développer ses programmes dans ce domaine.

37. La Conférence a examiné les incidences qu'entraîne la dégradation des écosystèmes, elle-même due à de mauvaises pratiques d'exploitation économique; ces problèmes suscitent la préoccupation de tous les pays de la région; aussi, la Conférence a-t-elle insisté sur la nécessité d'inclure, si possible, dans les politiques et programmes de développement agricole, des considérations écologiques qui permettent de stabiliser les environnements fragiles. Parmi les problèmes évoqués, on a spécialement mentionné l'érosion des sols et la perte de fertilité qui en découle, la contamination des ressources hydriques par les rejets urbains et industriels et la toxicité des aliments par suite d'un emploi excessif de produits agrochimiques.

38. Plusieurs délégations ont mentionné les possibilités qui s'ouvrent dans le domaine technologique et ont fait observer que, pour le développement, il y a là un domaine d'action prioritaire. Deux questions présentent un intérêt particulier: d'une part, le rôle important que joue le progrès technique dans la croissance soutenue de la productivité du secteur, qu'il s'agisse d'augmentation de la production ou d'amélioration de la compétitivité; et d'autre part, le rapport direct qui existe entre l'option technologique et le type et l'ampleur de l'impact de l'activité

humaine sur l'écosystème, impact qui est aujourd'hui la préoccupation majeure. La Conférence a dit combien elle appréciait le travail effectué par la FAO dans ce domaine, tant par les échanges de technologies opérés sous l'égide des réseaux de coopération technique que par l'activité déployée dans les domaines des biotechnologies, du développement durable et autres secteurs de pointe.

39. La Conférence a estimé que, pour promouvoir la croissance économique et sociale, le développement rural conserve toute sa valeur. Elle a demandé à ce sujet que, par l'intermédiaire de la FAO qui est le chef de file dans ce domaine, les organismes du système des Nations Unies apportent leur collaboration active. Plus particulièrement, elle a demandé à la FAO de fournir son appui aux organismes nationaux chargés de formuler et d'exécuter des programmes de développement rural.

40. Quelques pays ont fait observer que la réforme agraire, même si elle n'a plus aujourd'hui dans toute la région un caractère aussi généralisé qu'il y a quelques décennies, conserve toute son importance dans les pays dont les structures agraires sont encore un obstacle à la modernisation et au progrès. Bien résolus à renforcer leurs processus de réforme agraire tout en intégrant de vastes zones à l'effort de modernisation de la production agricole et de progrès social et économique, ils ont indiqué qu'ils espéraient pouvoir compter sur la collaboration de la FAO qui jouit dans ce domaine d'une renommée mondiale.

41. Plusieurs délégations ont signalé, au cours du débat, que leur pays avaient besoin d'un soutien pour mettre en place des institutions capables d'étayer le développement agricole et rural et qu'il fallait ajuster les systèmes institutionnels aux nécessités du développement agricole moderne et aux défis que posent le progrès technologique, l'amélioration de la productivité et la concurrence internationale, tout en veillant à l'intégration de tous les secteurs à la croissance. De même, le système doit pouvoir favoriser la concertation entre les différents acteurs opérant dans le secteur.

42. Ces délégations ont aussi fait ressortir que les systèmes institutionnels futurs devraient s'inspirer du principe de la participation accrue des populations directement concernées. A cet effet, il a été recommandé que des mesures soient prises pour promouvoir une décentralisation fondée sur la régionalisation et sur le développement et le renforcement des pouvoirs locaux. La Conférence a recommandé à la FAO d'intensifier l'aide qu'elle apporte aux pays dans ce domaine.

43. La Conférence a confirmé l'importance des organisations multilatérales, et en particulier de la FAO, en tant que solution viable pour coordonner les efforts déployés dans les divers domaines et pour recueillir, à l'échelon international, des opinions objectives. Elle a signalé aussi que, pour les pays moins avancés, l'action de la FAO dans le domaine du développement scientifique et technologique et dans celui des systèmes d'information agricole était la meilleure solution possible pour accéder réellement aux rapides progrès du monde moderne.

44. La Conférence s'est félicitée de la collaboration que la FAO entretient avec d'autres organismes régionaux et sous-régionaux et a recommandé que soient renforcés les mécanismes de coordination existant avec les organismes de coopération technique et de financement du développement agricole et rural opérant dans la région, en particulier avec la Banque mondiale, la BID et le FMI; elle a jugé que, étant donné la

vitesse avec laquelle le monde évolue actuellement et les moyens financiers que requièrent les efforts de développement, il faut que ces efforts soient toujours plus étroitement rattachés à des sources de financement international.

45. Pour ce qui concerne les projets régionaux, la Conférence s'est déclarée satisfaite des réalisations de la FAO et en particulier des projets régionaux PROCAPLAN et AQUILA; elle a recommandé que soit poursuivi ce type d'expériences dans lequel les efforts et les capacités des pays de la région se conjuguent, par le biais de programmes de coopération horizontale, avec l'appui d'un pays développé et avec les moyens d'exécution technique et opérationnelle dont dispose la FAO. A l'échelon national également, elle a appuyé la réalisation de projets tripartites associant les gouvernements, la FAO en tant qu'agent d'exécution et le PNUD ou d'autres organismes donateurs.

46. A cette occasion, la Conférence a exprimé sa reconnaissance à l'Italie et lui a demandé de continuer à donner son appui à de tels projets. Elle a aussi pris note avec reconnaissance de la collaboration offerte par d'autres pays donateurs.

47. La Conférence a souligné l'importance du Programme de coopération technique de la FAO et la part prise par ce dernier à la solution de problèmes spécifiques au niveau national, mais aussi à la coopération régionale et sous-régionale. Les pays ont déclaré qu'il faut d'urgence maintenir et amplifier ce programme.

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1988/89¹

48. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. Rafael Moreno Rojas, a présenté ce point de l'ordre du jour. Il s'est fondé sur le document intitulé "Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1988-89", établi pour la première fois en reprenant les principaux points du Plan d'action approuvé par la vingtième Conférence régionale à Recife (Brésil) en octobre 1988.

49. Il a fait ressortir que, malgré la situation financière précaire qu'elle connaît actuellement, la FAO n'a en rien diminué l'attention et le soutien qu'elle accorde aux domaines d'action prioritaire de la région mais les a au contraire renforcés.

50. Se référant au programme de terrain exécuté par l'Organisation en Amérique latine et dans les Caraïbes, il a indiqué qu'à la mi-juin de cette année, 206 projets étaient en cours d'exécution, pour un budget total de 116,2 millions de dollars E.-U. Pour ce qui concerne la mobilisation de ressources destinées à des projets d'investissement, il a signalé que grâce aux activités menées par le Centre d'investissement de la FAO en faveur des Etats Membres, il a été possible, durant l'exercice 1988-89, de faire approuver le financement de dix projets d'investissement destinés à des pays de la région, pour un investissement total de 247 millions de dollars. Au cours de la même période, on a travaillé à 41 autres projets qui se trouvent actuellement à divers stades de leur formulation et des études sectorielles ou sous-sectorielles ont été exécutées dans quatre pays.

51. Il a rappelé d'autre part que le Bureau régional s'efforce en outre de répondre aux demandes d'assistance technique formulées par les gouvernements dans divers domaines relevant de la compétence de l'Organisation. Il a, à cet égard, accordé une importance primordiale au fonctionnement des réseaux régionaux de coopération technique qui, de par leur validité, commencent à faire des émules dans d'autres régions en développement.

52. Le Directeur de la Division des produits de base et du commerce a fourni des informations concernant l'état des négociations menées, en matière d'agriculture, dans le cadre des Négociations d'Uruguay du GATT et le rôle joué par la FAO à cette occasion. Il a mentionné aussi l'appui important que, concernant l'information et la documentation sur l'agriculture, la foresterie et les pêches, l'Organisation a fourni au GATT et aux pays participant aux Négociations d'Uruguay, ainsi que sa contribution technique en matière de réglementations sanitaires et phytosanitaires. De fait, a-t-il dit, la FAO est le seul organisme international appelé à participer aux négociations dans son domaine de spécialisation.

53. La Conférence a souligné aussi l'importance des Groupes intergouvernementaux sur les produits de base et du Sous-Comité du commerce du poisson, rappelant au Fonds commun pour les produits de base que, conformément aux décisions prises par les pays membres de la FAO, lesdits groupes ont été désignés pour servir d'organismes internationaux de produits de base.

54. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de formuler et d'exécuter les programmes de vulgarisation et d'éducation de façon telle qu'ils touchent effectivement les paysans et que les techniciens puissent également faire fonction d'instructeurs auprès des utilisateurs finals de l'assistance.

55. La Conférence s'est félicitée des renseignements fournis par la FAO concernant les Négociations d'Uruguay du GATT et de l'appui que l'Organisation a donné aux pays de la région au cours des négociations commerciales multilatérales; elle lui a demandé de poursuivre son action dans ce domaine. Elle a souligné l'importance de l'aide apportée par l'Organisation à la conception des politiques commerciales et a recommandé que les activités de coopération régionale soient étendues au domaine des négociations commerciales. Elle a également exprimé le vœu qu'il soit donné suite aux huit domaines de travail identifiés lors de la Table ronde FAO/ALADI sur les mesures visant à promouvoir le commerce intrarégional des produits agricoles et agro-industriels qui s'est tenue à Montevideo en septembre 1989.

56. La Conférence a pris acte avec approbation de l'aide fournie par la FAO aux pays de la région par le biais du Plan d'action forestier tropical (PAFT). Elle a souligné, à cet égard que, vu la contribution que le PAFT peut apporter à la conservation des ressources naturelles, ce Plan doit être considéré comme hautement prioritaire.

57. En ce qui concerne le Plan d'action approuvé à la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Recife (Brésil) en 1988, la Conférence a insisté sur la nécessité de lui assurer la plus large diffusion possible et en particulier de le faire

parvenir aux donateurs potentiels et aux organismes de financement du développement afin d'obtenir des ressources pour son exécution. Il a été suggéré qu'il serait opportun d'assurer le suivi et l'évaluation des activités conduites par les pays et par la FAO.

58. Les pays ont félicité l'Organisation pour l'aide qu'elle apporte par le truchement du Programme de coopération technique, spécialement dans le cas des pays des Caraïbes et des pays membres du Traité de coopération amazonien.

59. La Conférence a reconnu la valeur et l'efficacité des réseaux de coopération technique en général, dont il conviendrait de renforcer les activités en complétant les ressources du Programme ordinaire par des ressources extrabudgétaires accrues.

60. La Conférence a réaffirmé l'importance du Codex Alimentarius et a demandé à la FAO de diffuser plus largement les travaux de la Commission et de renforcer les systèmes régionaux d'information afin de limiter le "dumping" des produits de la zone mais aussi de garantir la qualité des aliments, y compris les aliments d'importation, offerts à la consommation intérieure. A ce sujet, elle a exprimé son appui au Groupe du Codex sur les fruits et légumes frais tropicaux récemment créé, qui a son siège à Mexico. De même, elle a demandé que soient renforcés le Réseau sur la qualité des aliments et, notamment, le Centre régional de formation en matière de production et de contrôle de la qualité des viandes et des produits carnés.

61. La Conférence, réaffirmant la nécessité d'aider les pays de la région à mieux exploiter les ressources halieutiques de leurs Zones économiques exclusives compte tenu de leur potentiel de production alimentaire, de création d'emplois et d'obtention de devises, a demandé à la FAO de chercher des solutions pour accélérer la mise en oeuvre de la Stratégie et des Programmes d'action adoptés par la Conférence mondiale des pêches.

62. La Conférence a souligné l'importance de la coordination, de la coopération et de la complémentarité des organismes intergouvernementaux à l'échelon régional et sous-régional, considérant qu'elles permettent d'éviter les chevauchements d'activités et de regrouper leurs ressources pour l'exécution d'opérations conjointes d'assistance technique et financière. A cet égard, elle a demandé à la FAO d'être plus présente au sein du Comité de développement et de coopération des Caraïbes qui a son siège à Puerto España (Trinité-et-Tobago) et dont les objectifs coïncident précisément avec ce qui a été dit plus haut.

63. De même, la Conférence a attribué une importance toute particulière à la pleine mise en oeuvre du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement.

64. Elle a demandé que, à la prochaine Conférence régionale, les pays de la région fassent connaître les mesures qu'ils ont adoptées pour assurer un suivi approprié de l'assistance technique fournie par l'Organisation. De plus, il a été fait observer qu'il conviendrait que la FAO accroisse son effort d'identification, de préparation et de diffusion d'idées de projets régionaux et sous-régionaux, renforce les activités du Centre d'investissement et intensifie sa coopération en matière de politiques commerciales et de politiques macro-économiques. Dans ce dernier cas, l'importance des activités du projet régional PROCAPLAN a été soulignée.

65. Plusieurs représentants de pays observateurs ont exprimé la volonté de coopérer activement à l'effort de développement agricole, notamment en fournissant une aide dans le domaine de la technologie, de la formation des ressources humaines et de la recherche. Ils ont aussi exprimé leur préoccupation en ce qui concerne les problèmes que pose le commerce international des produits agricoles et ont insisté sur l'importance des mécanismes internationaux multilatéraux, spécialement quand il s'agit de faire face aux transformations rapides qui surviennent actuellement dans les domaines de la technologie et de l'environnement et dans le contexte socio-économique.

66. On a souligné la coïncidence qui existe entre le Plan d'action pour le développement agricole et rural approuvé par la vingtième Conférence régionale et la vision du développement proposée par la CEPAL dans le document intitulé "Transformation de la production dans l'équité". On a fait observer que cette évidente convergence est le fruit de la collaboration menée par la FAO et la CEPAL dans le cadre de la Division mixte de l'agriculture.

67. L'observateur du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) a présenté un rapport détaillé sur les activités et les plans du Fonds dans la région. La Conférence a exprimé ses remerciements à cet organisme pour son engagement et pour les renseignements fournis et l'a invité à accroître son appui à la Région.

Développement rural durable dans les écosystèmes fragiles d'Amérique latine et des Caraïbes²

68. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par M. Philippe Mahler, Sous-Directeur général et Conseiller spécial du Directeur général, qui a rappelé que la FAO a reçu pour mandat d'intensifier ses efforts en matière de conception de politiques et d'interventions de développement durable ainsi que de formulation de programmes et de projets visant à concilier et harmoniser la nécessité d'accroître et de diversifier la production avec un autre impératif, la conservation des ressources naturelles.

69. Il a signalé que les Conférences régionales de l'Organisation ont inscrit à leur ordre du jour des points concernant le développement durable et indiqué que les résultats de ces débats, joints à d'autres études que la FAO conduit actuellement, contribueront à jeter les bases des stratégies et instruments d'une politique de développement agricole durable qui seront présentés à la Conférence que la FAO, avec l'appui généreux du Gouvernement des Pays-Bas, organisera à Amsterdam en avril 1991. Cette consultation technique de portée internationale contribuera, à son tour, à façonner les futurs programmes et la contribution que la FAO devra apporter à la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil en juin 1992.

70. Dans la présentation de ce point de l'ordre du jour, les concepts fondamentaux et techniques du développement rural durable ont été résumés, en signalant les relations de causalité qui existent entre facteurs et problèmes structurels, processus de production, orientation et impact des

politiques officielles et contraction de la base de ressources des environnements fragiles; il a été indiqué que le cadre politique préconisé rassemble et approfondit les orientations, les éléments stratégiques et politiques contenus dans le Plan d'action régional adopté à Recife.

71. D'une manière générale, la Conférence s'est déclarée d'accord avec la conception, les analyses et les hypothèses d'intervention contenues dans le document LARC/90/3 dont les données pertinentes et utiles permettront à chacun des pays de la région d'examiner cette question à l'échelon national.

72. Les délégations des pays membres ont complété le document par des informations sur la nature et les dimensions des problèmes d'environnement affectant divers écosystèmes de plusieurs pays, sur les politiques et activités entreprises pour affronter de tels problèmes et sur les résultats obtenus. Ils ont mis l'accent sur le fait que la dégradation de l'environnement touche aussi des écosystèmes moins fragiles, quand sont employés des systèmes de culture inadaptés.

73. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'assurer un maximum de pertinence et de compatibilité des politiques macro-économiques et des politiques de développement agricole et rural, compte tenu de l'importance fondamentale qu'acquière les politiques économiques générales, et les liens et articulations intersectoriels quand il s'agit, simultanément et conjointement de réaliser la croissance agricole, de faire reculer la pauvreté rurale et de protéger le milieu naturel.

74. On a insisté sur l'effet pernicieux des restrictions qui pèsent de l'extérieur sur le développement des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes et font obstacle aux efforts des pays de la région et à leurs possibilités de réaliser un développement durable, particulièrement au moyen des cultures d'exportation.

75. La Conférence a mis en relief la nécessité pour les pays de la région d'obtenir, pour des programmes prioritaires liés au développement durable, un financement extérieur sous forme de prêts assortis de conditions de faveur différenciées pour ce qui concerne les délais et les coûts financiers. Elle a fait observer également que les principales sources multilatérales et bilatérales de financement devraient envisager l'octroi supplémentaire de fonds non remboursables et sans conditions destinés à financer des projets de restauration d'environnements naturels dégradés. A cet égard, la Conférence a exprimé l'opinion que les programmes d'ajustement macro-économique devraient prêter une attention particulière et faire une place privilégiée aux politiques propres à favoriser un développement durable.

76. Il serait bon - a-t-on souligné - que les pays de la région se donnent, dans les meilleurs délais, des instruments et des méthodes d'analyse qui leur permettent d'évaluer correctement l'importance économique des incidences que les politiques économiques générales et les politiques et projets agricoles en particulier peuvent avoir sur l'environnement. La Conférence a demandé à la FAO de renforcer sa collaboration technique afin de parfaire les outils d'analyse nécessaires et de former les cadres nationaux qui seront chargés d'effectuer un inventaire du patrimoine national représenté par les ressources naturelles et d'évaluer l'impact écologique et politique des programmes et projets de développement agricole.

77. On a souligné qu'il serait nécessaire de caractériser les terres en fonction de leur capacité de charge et de la stabilité de l'environnement, et d'en planifier l'utilisation sous une forme compatible avec ladite capacité. On a signalé aussi l'importance des systèmes d'information géographique, du zonage agro-écologique, de l'aménagement du territoire et de technologies appropriées, particulièrement en ce qui concerne les écosystèmes fragiles, pour que les ressources naturelles puissent être administrées de façon durable.

78. On a insisté sur la nécessité d'un recours combiné aux techniques biologiques et chimiques afin d'atténuer les effets nocifs des produits agrochimiques.

79. Les participants au débat ont fait ressortir que, à la fragilité écologique des terres, viennent s'ajouter des variables sociales dérivant de la structure agraire et des régimes fonciers et donnant forme à une situation socio-écologique extrêmement grave qui resserre le cercle vicieux associant pauvreté rurale et dégradation de l'environnement. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de relier la solution des problèmes de structure agraire et des mouvements migratoires aux possibilités réelles de préservation de l'environnement.

80. La Conférence a souligné la nécessité de mettre en place, pour le développement rural durable, un cadre juridique institutionnel qui puisse servir de fondement tant pour la législation sur l'environnement que pour les politiques, l'organisation institutionnelle, les instances et organes de coordination et les structures techniques et administratives renforcées que chaque pays jugera bon et nécessaire de mettre en place.

81. La Conférence a lancé un appel aux pays développés pour qu'ils intensifient leur aide financière afin de renforcer et de dynamiser les activités nationales du Plan d'action forestier tropical, ainsi que la mise au point de systèmes agrosylvopastoraux stables. Elle a souligné que les mesures à prendre dépassent de loin les capacités opérationnelles des pays en développement et a pour cela demandé à la FAO d'intercéder auprès d'éventuels pays donateurs pour qu'ils intensifient et augmentent le flux de ressources financières et techniques.

82. La Conférence a souligné l'importance de la coopération sous-régionale et régionale en matière de développement agricole durable et de l'appui que la FAO offre dans ce domaine aux pays de la région, notamment aux signataires du Traité de coopération amazonien. Elle a demandé au Directeur général de la FAO de développer les activités de coopération intrarégionale pour tout ce qui concerne le développement agricole durable.

83. Le Secrétaire aux pêches du Mexique, Mme M. Moreno-Uriegas, en sa qualité de Président de l'Organisation latino-américaine de développement des pêches (OLDEPESCA), a abordé la question de l'intégration des pêches dans la région. Elle a rappelé l'énorme potentiel halieutique de la région et les possibilités d'intégration qu'offre le secteur de la pêche. C'est à cette tâche que s'est attelée OLDEPESCA, qui voudrait réaliser un front commun pour aborder les négociations politiques, promouvoir la coopération technique et économique et tirer ainsi profit de l'utilisation optimale des ressources des Zones économiques exclusives selon les principes de la CONVEMAR. Elle a également évoqué la remarquable initiative prise par la FAO de convoquer la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches à Rome en 1984. C'est à cette Conférence que nous

sommes redevables d'une stratégie dont les principes et les orientations tiennent pleinement compte de la souveraineté nationale car ils sont suffisamment souples pour faire place aux besoins des différents pays, et des cinq Programmes d'action qui la complètent en indiquant les domaines dans lesquels la coopération internationale doit intervenir pour appuyer les pays en développement. Elle a, à ce propos, renouvelé ses remerciements à la FAO et lui a demandé de faire en sorte que le Département des pêches puisse continuer à donner priorité à la réalisation de ces objectifs.

84. Elle a souligné aussi l'importance de la planification et de l'aménagement pour l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques, et l'attention particulière que réclament les écosystèmes côtiers, aussi riches que fragiles. Elle a mentionné la nécessité de renforcer les capacités dont disposent les pays en matière de recherche, de mise au point des engins et méthodes de pêche, ainsi que pour tout ce qui touche à la manutention et la conservation du poisson à bord, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques, mettant en relief l'importance du progrès technologique, mais aussi les risques de surexploitation des ressources. C'est pourquoi il importe de poursuivre la mise au point d'une stratégie de développement qui soit compatible avec nos réalités et qui réponde aux exigences de la coopération et de la solidarité. Enfin, elle s'est référée à la nécessité d'atteindre un équilibre raisonnable entre la conservation des ressources, le développement économique et la souveraineté des pays et, pour cela, d'unir nos efforts afin d'obtenir une coopération internationale accrue et faire en sorte que cette assistance, bilatérale et multilatérale, trouve des formules correspondant aux besoins des régions et des sous-régions.

La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et prévention³

85. Le Directeur de la Division des politiques alimentaires et nutritionnelles de la FAO a présenté ce document et a signalé à la Conférence que, selon les estimations de la FAO, le nombre total de personnes souffrant de malnutrition dans la région est, pour des raisons liées entre autres à la croissance démographique, passé de 56 à 59 millions au cours des dix dernières années. Selon les projections actuelles, ce chiffre pourrait atteindre 62 millions en l'an 2000. Entre 1950 et 1970, la région a enregistré un développement économique considérable, dont a profité la majeure partie de la population, mais pas tous les groupes sociaux. La situation s'est modifiée quand, à la fin des années 70, la crise économique survenant, il a fallu effectuer des coupes dans les programmes sociaux - santé, éducation et nutrition. La conséquence de la crise et des politiques d'ajustement, c'est que la situation nutritionnelle a considérablement empiré tant dans les campagnes qu'en milieu urbain, cette aggravation touchant principalement les catégories à bas revenus.

86. Pour résoudre ce problème, il faut considérer la nutrition comme faisant partie intégrante des plans de développement économique à mettre en oeuvre pour améliorer le niveau de vie, les revenus et les conditions de travail. L'exode accéléré des ruraux vers les villes et les termes défavorables de l'échange économique et commercial entre ces deux secteurs

imposent la mise en oeuvre d'une politique tenant compte des interactions urbaines-rurales qui, en matière d'approvisionnement alimentaire et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, s'exercent aussi bien au niveau national qu'au niveau des ménages.

87. Le Représentant par intérim de l'OPS/OMS au Chili a, de son côté, parlé de la Conférence internationale sur la nutrition organisée conjointement par la FAO et l'OMS qui se tiendra à Rome en décembre 1992. Il a signalé, entre autre, que cette Conférence internationale a pour principal objectif d'appeler l'attention sur l'étendue et l'ampleur de la malnutrition dans le monde d'aujourd'hui, et spécialement sur les caractéristiques nouvelles que font apparaître les phénomènes de transition socio-économique. On espère, avec cette Conférence, amener les pays à prendre conscience des périls de la malnutrition et inciter des donateurs potentiels à aider les pays à surmonter ce problème. L'orateur a ensuite demandé aux Etats Membres de participer et d'apporter leur soutien aux activités de l'OPS/OMS et de la FAO.

88. La Conférence s'est déclarée, d'une manière générale, satisfaite du diagnostic présenté dans le document et a approuvé globalement les conclusions et recommandations qu'il contient concernant la prévention de la malnutrition dans la région et la lutte contre ce fléau. Il a été indiqué aussi qu'il conviendrait d'approfondir l'analyse de la malnutrition dans le contexte des Etats insulaires. Il a été fait observer, en outre, que l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région doit s'appuyer sur des données d'actualité et que la FAO devrait fournir une assistance technique pour cette mise à jour.

89. La Conférence a noté avec préoccupation que dans un grand nombre de pays de la région, la production alimentaire par habitant accuse une tendance négative. L'exode vers les villes est le principal facteur qui limite la croissance de la population rurale, dont le taux d'accroissement déjà proche du zéro sera, prévoit-on, négatif dans les années 90. En outre, le départ de personnes jeunes et qualifiées explique le fléchissement de la production alimentaire par habitant ces dix dernières années.

90. La Conférence a vivement apprécié les paroles qu'a eues le Président du Chili dans son discours d'ouverture pour exprimer la préoccupation que lui inspire le fort taux migratoire de la population rurale, qui n'a pas la possibilité de vivre dignement. A ce sujet, la Conférence a indiqué aux gouvernements qu'il est nécessaire de fournir à la population rurale des infrastructures, des services et des incitations si l'on veut qu'elle participe au développement du pays, et en particulier restaurer la capacité productive des ruraux pauvres et spécialement de ceux qui vivent dans des écosystèmes fragiles, condition indispensable pour accroître la production alimentaire de base au niveau national.

91. Pour parvenir à une insertion optimale de ces populations dans l'effort productif de la Région, la Conférence a recommandé aux pays de faciliter le passage d'une production de subsistance à l'économie de marché. Il faudra, au cours de ce processus, encourager la participation des femmes à toutes les phases de la chaîne alimentaire au moyen de stages de formation et en multipliant les activités rémunératrices. On a insisté sur la nécessité, pour diversifier de façon économique et nutritionnelle l'alimentation de la population, de promouvoir la pêche et l'aquaculture, notamment en ce qui concerne les espèces potentiellement intéressantes.

92. La Conférence a souligné qu'il est urgent de mettre au point des programmes spéciaux pour les groupes urbains défavorisés afin de corriger l'extension de la malnutrition, spécialement parmi les enfants d'âge préscolaire, les femmes enceintes et allaitantes. Avec l'appui de la FAO, certaines activités sont actuellement exécutées avec succès dans les zones urbaines de quelques pays de la région. Il a été recommandé à l'Organisation d'étendre ce type de coopération à d'autres pays.

93. La persistance de maladies liées à une consommation alimentaire mal conçue, et notamment à la suralimentation, est en train de prendre une dimension préoccupante due, entre autres causes, à une distorsion des habitudes de consommation sous l'effet de la publicité commerciale et à l'utilisation irrationnelle des revenus, spécialement dans la population ayant moins de ressources. Pour corriger cette situation, la Conférence a fait valoir la nécessité pour les pays de mettre au point des programmes d'éducation alimentaire et nutritionnelle et d'information des consommateurs.

94. La consommation d'aliments industrialisés de faible qualité nutritionnelle et d'aliments vendus dans la rue, souvent responsables de maladies d'origine alimentaire étant en augmentation, la Conférence a mis l'accent sur la nécessité pour les gouvernements de renforcer les systèmes de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments, et de s'efforcer tout spécialement de mettre au point des méthodes et technologies peu coûteuses et d'application facile. Elle a recommandé à la FAO d'accélérer la création, pour la Région, d'un réseau de formation en matière de contrôle des aliments.

95. Pour venir à bout de la malnutrition dans la Région, la Conférence a recommandé que les gouvernements, animés par une volonté politique ferme, introduisent des objectifs nutritionnels explicites dans leurs politiques et plans de développement et adoptent des mesures propres à renforcer les institutions compétentes, à encourager la coordination sectorielle et à améliorer leur capacité de planification alimentaire et nutritionnelle.

96. Pour répondre de manière opportune et efficiente aux besoins exprimés aux niveaux intermédiaire et communautaire, il faut que les gouvernements mettent en marche une politique efficace de décentralisation et favorisent la participation active des communautés.

97. La Conférence a reconnu l'importance, dans ce contexte, des systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle (SISVAN) en tant que moyen d'identifier les groupes cibles et d'évaluer l'impact des programmes de prévention de la malnutrition en milieu urbain et rural. Elle a, de même, souligné la pertinence du Réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle, parrainé par le Bureau régional de la FAO; elle a recommandé aux pays membres d'y participer activement et à la FAO de pourvoir à son renforcement intégral.

98. La Conférence a souligné l'importance qui s'attache à protéger l'état nutritionnel des groupes vulnérables au moyen d'interventions nutritionnelles telles que les projets d'alimentation d'appoint, l'administration de certains éléments nutritifs, et l'enrichissement des aliments pour prévenir les carences en oligo-éléments.

99. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la coopération exemplaire qui s'est instaurée entre la FAO et l'OMS en vue de l'organisation et de la tenue de la Conférence internationale sur la nutrition; elle a souligné la

nécessité d'obtenir la participation active des autres organisations et institutions internationales, nationales et non gouvernementales, ainsi que d'organismes de financement, à la préparation et au suivi de cet événement. Exprimant l'appui unanime des pays de la Région au déroulement des activités préparatoires de la Conférence internationale sur la nutrition, la Conférence a recommandé que le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes établisse un programme destiné à mobiliser les pays de la région pour les associer à l'organisation et au déroulement des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)⁴

100. Le Secrétariat a présenté un document décrivant la situation de la recherche agricole dans la région, les faits récemment survenus au sein du système du GCRAI, ainsi que les critères de sélection et les responsabilités des pays membres.

101. Au cours du débat, des questions ont été posées concernant la position du Brésil, qui est à la fois un pays donateur et le représentant de la région auprès du GCRAI. Le délégué du Brésil a informé la Conférence que son pays avait renoncé à sa qualité de membre donateur et qu'il resterait représentant de la région jusqu'en décembre 1992.

102. Il a été proposé d'avancer les candidatures du Chili et de Trinité-et-Tobago pour représenter la région au sein du GCRAI lorsque le Venezuela arrivera au terme de son mandat en décembre 1990. Faisant valoir la nécessité pour la région des Caraïbes d'être représentée au sein du GCRAI, le Chili a retiré sa candidature pour appuyer celle de Trinité-et-Tobago et a exprimé le vœu de remplacer le Brésil quand ce pays aura terminé son mandat.

103. La Conférence a élu à l'unanimité Trinité-et-Tobago pour représenter la région au sein du GCRAI et a décidé de recommander que le Chili soit désigné pour la représenter à la place du Brésil, en 1992.

104. Compte tenu de la longue expérience et de l'infrastructure que possède le Centre agronomique tropical de la recherche et de l'enseignement (CATIE), la Conférence a recommandé au GCRAI d'étudier la possibilité d'inclure ce Centre dans le réseau d'institutions de recherche auquel appartient le Groupe consultatif lui-même.

105. Tenant compte des progrès accomplis par le Comité d'action pour la coopération et la concertation latino-américaines sur les ressources phytogénétiques (CARFIT) et de ce que ce Comité est l'expression, au plan régional, de la Commission internationale des ressources phytogénétiques, la Conférence a demandé à la FAO d'accroître son soutien au Comité et conjointement avec le SELA, de pourvoir à son renforcement - notamment en ce qui concerne les capacités techniques et les fonctions du Secrétariat et des instances appropriées - afin qu'il puisse remplir sa tâche à l'échelon régional.

Date, lieu et ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

106. Lors de la discussion de ce point, quelques délégations ont suggéré que le Secrétariat étudie la possibilité d'organiser à l'avenir les Conférences régionales en deux temps à savoir: une première phase de caractère technique, suivie d'une phase à l'échelon ministériel. Au cours du débat qui a suivi cette proposition, il a été indiqué que la durée

totale de la Conférence régionale ne devrait pas dépasser cinq jours ouvrables consécutifs compte tenu de ce qu'il est difficile aux pays membres de la région de laisser leurs cadres supérieurs s'absenter de leur poste pendant plus longtemps.

107. En ce qui concerne les dates provisoirement avancées pour la tenue des prochaines Conférences régionales, quelques délégations ont suggéré que l'on étudie la possibilité de les organiser durant le mois d'octobre, pour permettre aux représentants de divers pays d'y participer pleinement.

108. A propos du lieu de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les délégations de l'Uruguay et de l'El Salvador ont proposé qu'elle se tienne dans leurs pays respectifs. La Conférence a demandé au Directeur général de décider, le moment venu, en consultation avec les différents gouvernements, du lieu définitif de ladite Conférence.

109. Parmi les points que l'on pourrait envisager d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale, on a indiqué:

- a) l'analyse des incidences éventuelles pour la région de l'unification du marché européen en 1992, notamment en ce qui concerne les exportations et les importations de produits agricoles et les obstacles tarifaires et autres qui pourraient influencer sur ce commerce; cette analyse devrait aussi tenir compte des répercussions qu'auront pour la région l'ouverture politique et commerciale de l'Europe de l'Est et les résultats des négociations d'Uruguay;
- b) l'analyse de l'état d'application des biotechnologies dans la région et de leurs potentialités;
- c) la poursuite de l'analyse de la question de l'environnement dans la région.

Groupe Amérique latine et Caraïbes

110. Au cours du débat, plusieurs délégations ont mentionné le document de soutien préparé à l'intention des représentants du Groupe Amérique latine et Caraïbes (GRULAC) accrédités à Rome et il a été demandé au Secrétariat de distribuer ce document à toutes les délégations qui ont pris part à la Conférence régionale.

Adoption du rapport

111. Le Président a saisi la Conférence du projet de rapport établi par le Comité de rédaction avec l'appui du Secrétariat. La Conférence, après avoir examiné paragraphe par paragraphe le projet de rapport et avoir introduit les modifications qu'elle a estimé pertinentes, l'a adopté à l'unanimité.

Clôture de la Conférence

112. La Conférence a décidé à l'unanimité de faire parvenir au Gouvernement du Chili l'expression de sa reconnaissance pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux offerts à tous les délégués et observateurs durant leur séjour dans le pays, ainsi que ses félicitations pour l'organisation

de la Conférence. Elle a décidé de transmettre un message de reconnaissance au Président de la République, M. Patricio Aylwin Azócar, pour sa participation personnelle et son intérêt pour le déroulement de la Conférence régionale.

113. La Conférence a exprimé à l'unanimité ses félicitations et sa reconnaissance au Président de la Conférence M. Juan Agustín Figueroa, Ministre de l'agriculture du Chili, pour l'efficacité et le dévouement avec lesquels il a présidé à ses débats et à ses activités.

114. La Conférence a exprimé sa pleine satisfaction pour la façon dont le Secrétariat a organisé la vingt et unième Conférence régionale. Elle a tenu, à ce sujet, à féliciter le Directeur général et en particulier le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes des excellentes conditions dans lesquelles se sont déroulés ses travaux.

115. Le Président a déclaré close la Conférence.

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président, des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. ALLOCUTIONS

4. Allocution du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
6. Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 1988-89

III. DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

7. Développement rural durable dans les écosystèmes fragiles d'Amérique latine et des Caraïbes
8. La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et prévention
9. Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

IV. CONCLUSION

10. Questions diverses
11. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
12. Adoption du rapport
13. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B
APENDICE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE
MESA DE LA CONFERENCIA

Chairman
Président
Presidente

Juan Agustín Figueroa (Chile)

Vice-Chairmen
Vice-Présidents
Vicepresidente

Hilroy Humphreys (Antigua and Barbuda)
Felipe Solá (Argentina)
Warwick Franklin (Barbados)
Antonio Cabrera Mano Filho (Brazil)
Gabriel Rosas Vega (Colombia)
Antonio Cabrales (El Salvador)
Lionel Richard (Haití)
M. de los Angeles Moreno (México)
Roberto Rondón (Nicaragua)
Isaac R. Angeles Lazo (Perú)
Saimin Redjosentono (Suriname)
Brinsley Samaroo (Trinidad and Tobago)

Drafting Committee
Comité de rédaction
Comité de Redacción

Barbados
Ecuador
México
Uruguay

Independent Chairman of the
FAO Council
Président indépendant du
Conseil de la FAO
Presidente Independiente del
Consejo de la FAO

Antoine Saintraint

MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL
ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL

ANTIGUA AND BARBUDA
ANTIGUA-ET-BARBUDA
ANTIGUA Y BARBUDA

Head of Delegation
Hilroy Humphreys
Minister of Agriculture, Lands,
Fisheries and Housing
St. John's

Alternate
Lenox Weston
Economist
Ministry of Agriculture, Lands,
Fisheries and Housing
St. John's

ARGENTINA
ARGENTINE

Jefe de Delegación
Felipe Solá
Subsecretario de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Suplentes
Marcelo Regúnaga
Asesor de Gabinete
Subsecretaria de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Arturo G. Bothamley
Ministro Plenipotenciario
Ministerio de Relaciones
Exteriores y Culto
Buenos Aires

Sra. Mónica Deregibus
Representante Permanente Alterno
Representación de Argentina
ante la FAO
Roma

Oscar Contreras
Subsecretario
Ministerio de Asuntos Agrarios
y Pesca de la Provincia de
Buenos Aires
Buenos Aires

Gustavo Infante
Secretario de Embajada
Embajada de la República Argentina
en Chile
Santiago

Daniel Raimondi
Secretario de Embajada
Embajada de la República Argentina
en Chile
Santiago

BARBADOS
BARBADE

Head of Delegation
Warwick Franklin
Minister of Agriculture, Food
and Fisheries
Bridgetown

Alternate
Ruall Harris
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Bridgetown

BOLIVIA
BOLIVIE

Jefe de Delegación
Gerardo Aguirre
Subsecretario de Recursos Naturales
Renovables y Medio Ambiente
Ministerio de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

BRAZIL
BRESIL
BRASIL

Head of Delegation
Antonio Cabrera Mano Filho
Minister of Agriculture and
Agrarian Reform
Brasília

Alternates

Jose Maria Vilar de Queiroz
Ambassador of External Relations
Ministry of External Relations
Brasilia

Marcelo L. da S. Vasconcelos
Alternate Representative of Brazil
to FAO
Permanent Representation of Brazil
to FAO
Rome

Milciades Sa Freire
Assistant to Minister
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Brasilia

Mauricio Dutra
Assistant to Minister
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Brasilia

Alex Fontana
Assistant to Minister
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Sao Paulo

CHILE
CHILI

Jefe de Delegación
Juan Agustín Figueroa
Ministro de Agricultura
Santiago

Suplentes
Maximiliano Cox
Subsecretario de Agricultura
Santiago

Hugo Trivelli
Embajador Representante Permanente
de Chile ante la FAO
Roma

Asociados

Iván Nazif
Director de la División de Estudios
y Presupuesto
Ministerio de Agricultura
Santiago

Hiram Grove
Presidente Ejecutivo
INIA
Santiago

Rafael Asenjo
Secretario Ejecutivo
Comisión Nacional del Medio Ambiente
Santiago

Esteban Córdova
Jefe Departamento Cooperación Técnica
Internacional
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Antonio Bayas
Departamento Naciones Unidas
Dirección Asuntos Económicos
Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Alex Barril
División de Estudios y Presupuesto
Ministerio de Agricultura
Santiago

Sergio Valiente
Instituto de Nutrición y Tecnología
de los Alimentos (INTA)
Universidad de Chile
Santiago

Rolando Chateaneuf
Director - Investigador del CEDRA
Santiago

Claudio Wernly
Director General
Instituto de Investigaciones
Agropecuarias
Santiago

Claudio Barriga
Director Departamento Agronegocios y
Desarrollo Rural - Facultad de
Agronomía
Universidad de Chile
Santiago

Jaime Vicens
Director División Protección de
Recursos Naturales Renovables del SAG
Santiago

Alvaro Rojas
Decano Facultad de Recursos Naturales
Universidad de Talca
Talca

Sra. Betty Avila
Instituto Nutrición y Tecnología de
los Alimentos (INTA)
Universidad de Chile
Santiago

Sra. María Elena Cruz Doren
Grupo de Investigaciones Agrarias
Ministerio de Agricultura
Santiago

Sra. Cecilia Rojas
División de Estudios y Presupuesto
Ministerio de Agricultura
Santiago

Sra. Cecilia Leiva Montenegro
Ministerio de Agricultura
Santiago

Agustín Iriarte
Unidad Ambiental
Ministerio de Bienes Nacionales
Santiago

Eduardo Atalah
Asesor Nutrición
Ministerio de Salud
Santiago

COLOMBIA COLOMBIE

Jefe de Delegación
Gabriel Rosas Vega
Ministro de Agricultura
Bogotá

Suplentes
Orlando Vásquez
Embajador de Colombia en Chile
Santiago

Alberto Martínez Barbosa
Consejero
Embajada de Colombia en Chile
Santiago

Santiago Perry
Asesor Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

COSTA RICA

Jefe de Delegación
Ch. Margarita Turcios
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Costa Rica en Chile
Santiago

CUBA

Jefe de Delegación
Carlos Felipe Temprano H.
Viceministro de Agricultura
La Habana

Suplentes
Juan Nuiy Sánchez
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario Representación
Permanente de Cuba ante la FAO
Roma

Ramiro E. León Torras
Jefe Departamento Dirección de
Organismos Internacionales
Comité Estatal de Colaboración
Económica (CECE)
La Habana

Marcos Iluminado Nietos Lara
Jefe del Departamento de Cooperación
Internacional
Ministerio de Agricultura
La Habana

ECUADOR EQUATEUR

Jefe de Delegación
Lucindo Almeida
Embajador de la República de Ecuador
en Chile
Santiago

Suplente
Pablo Edmundo Maldonado
Cónsul General de la República
de Ecuador en Chile
Santiago

EL SALVADOR

Jefe de Delegación
Antonio Cabrales
Ministro de Agricultura y Ganadería
San Salvador

HAITI

Chef de délégation

Lionel Richard
Ministre de l'agriculture, des
ressources naturelles et du
développement rural
Port-au-Prince

Suppléant

André Jean Louis
Directeur de la Coopération
externe
Port-au-Prince

HONDURAS

Jefe de Delegación

Francisco Matamoros
Viceministro de Agricultura
y Ganadería
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

MEXICO

MEXIQUE

Jefe de Delegación

Sra. María de los Angeles Moreno
Uriegas
Ministerio de Pesca
Ciudad de México

Suplentes

Horacio Flores de la Peña
Embajador de México en Chile
Santiago

Jorge Collard de la Rocha
Director General de Asuntos
Internacionales
Ministerio de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
Ciudad de México

Sra. Cristina Ramos Reyes
Directora General del Fideicomiso
Fondo Nacional para el Desarrollo
Pesquero
Ciudad de México

José Elías Kuri
Director General de
Comercialización Social
Ministerio de Pesca
Ciudad de México

Miguel Angel Cáceres Calvillo

Representante Alterno de México
ante la FAO

Representación Permanente de México
ante la FAO
Roma

Luis Maldonado Venegas
Subcoordinador General
Comisión Nacional de Alimentación
(CONAL)
Ciudad de México

Francisco Sosa y Avila
Subdirector de Políticas y
Acuerdos Internacionales
Secretaría de Pesca
Ciudad de México

Dra. Margarita Lizárraga Saucedo
Consejero de Asuntos Pesqueros
Representación Permanente de México
ante la FAO
Roma

Sra. Martha C. Vázquez V.
Jefe del Departamento del Sistema
Alimentario de las Naciones Unidas
Ministerio de Relaciones Exteriores
Ciudad de México

NICARAGUA

Jefe de Delegación

Roberto Rondón
Ministro de Agricultura y Ganadería
Managua

PANAMA

Jefe de Delegación

Francisco Javier Torres
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Panamá en Chile
Santiago

Suplente

Sra. Mercedes Evans Miró
Agregada
Embajada de Panamá en Chile
Santiago

PARAGUAY

Oscar Ferreiro
Director de Medio Ambiente
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

PERU
PEROU

Jefe de Delegación
Isaac Roberto Angeles Lazo
Ministro de Agricultura
Lima

DOMINICAN REPUBLIC
REPUBLIQUE DOMINICAINE
REPUBLICA DOMINICANA

Jefe de Delegación
Sra. Ivonne García Ricardo
Subsecretaria de Agricultura
Secretaría de Agricultura
Santo Domingo

Suplente
Francisco Carias Dominici
Embajador de la República Dominicana
en Chile
Santiago

SURINAME

Head of Delegation
Saimin Redjosentono
Minister of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Paramaribo

Alternate
Atmaram Jagbandhan
Head of Juridical and International
Affairs
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Paramaribo

TRINIDAD AND TOBAGO
TRINITE-ET-TOBAGO
TRINIDAD Y TABAGO

Head of Delegation
Brinsley Samaroo
Minister of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

Alternate
E. Patrick Alleyne
Permanent Secretary
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

URUGUAY

Jefe de Delegación
Gustavo Ferrés
Subsecretario de Ganadería,
Agricultura y Pesca
MontevideoSuplentes

Nicolás Moreno
Ministro Encargado de Negocios a.i.
Embajada del Uruguay en Chile
Santiago

Raúl Pollak
Segundo Secretario
Embajada del Uruguay en Chile
Santiago

VENEZUELA

Jefe de Delegación
Eduardo Reyna Polanco
Director General de Planificación
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente
Héctor Quintero
Primer Secretario
Ministerio de Relaciones Exteriores
Embajada de la República de Venezuela
en Chile
Santiago

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR
LE BUREAU REGIONAL
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR
LA OFICINA REGIONAL

CANADA

Michel de Goumois
Ambassador of Canada to Chile
Santiago

José Tubino
Senior Officer
Federal Ministry of Agriculture
Ottawa

SPAIN
ESPAGNE
ESPAÑA

José Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
San José

FRANCE
FRANCIA

Philippe Piotet
Secrétaire général
Comité interministériel de
l'agriculture et de l'alimentation
Paris

Alain Siberchicot
Attaché de coopération
Ambassade de France au Chili
Santiago

NETHERLANDS
PAYS-BAS
PAISES BAJOS

Tjeerd Kaastra
Agricultural Counsellor
Embassy of the Kingdom of the
Netherlands in Brazil
Brasilia

UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

J. Dawson Ahalt
Alternate Permanent Representative
United States Mission to FAO
Rome

HOLY SEE
SAINT-SIEGE
SANTA SEDE

Juan de Dios Vial Correa
Rector
Pontificia Universidad Católica de Chile
Santiago

**REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS**

**ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (ECLAC)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC)
COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (CEPALC)**

Carlos Massad
Secretario Ejecutivo Adjunto
Santiago

Nicolo Gligo
Oficial de Asuntos Económicos
Santiago

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)**

Xavier Rouillard
Director de Operaciones
La Paz

**UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (Unesco)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
(Unesco)
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA Y
LA CULTURA (Unesco)**

Juan Carlos Tedesco
Director de la Oficina Regional
de Educación para América Latina
y el Caribe
Santiago

José de Simone
Especialista Regional en Educación
Técnica y Profesional
Oficina Regional de Educación para
América Latina y el Caribe (OREALC)
Santiago

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE (PNUMA)**

Sálvano Briceño
Coordinador Programa Ambiental
del Caribe
Kingston

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE (ILO)
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (OIT)
OFICINA INTERNACIONAL DEL TRABAJO (OIT)

Sra. Cecilia López Montaña
Director
PREALC
Santiago

INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC COMMISSION
COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
COMISION OCEANOGRAFICA INTERGUBERNAMENTAL

Fernando Robles
IOC Senior Assistant Secretary for IOCARIBE
Colombia

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD)
FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)
FONDO INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO AGRICOLA (FIDA)

Theodore W. van der Pluijm
Director
Latin America and Caribbean Division, PD
Rome

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)
ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)

Sra. Irene Klinger
Representante de la OPS/OMS en Chile a.i.
Santiago

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**TROPICAL AGRICULTURAL RESEARCH AND TRAINING CENTRE (CATIE)
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN MATIERE D'AGRICULTURE TROPICALE
(CATIE)
CENTRO AGRONOMICO TROPICAL DE INVESTIGACION Y ENSEÑANZA (CATIE)**

Arnaldo Chibbaro
Asesor en Cooperación Internacional y
Relaciones Interinstitucionales
Santiago

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE (IICA)
INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)
INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACION PARA LA AGRICULTURA (IICA)**

Jorge Werthein
Director de Relaciones Externas
Costa Rica

Alfredo Alonso
Representante del IICA en Chile
Santiago

Carlos Garramón
Representante del IICA en Argentina
Buenos Aires

**LATIN-AMERICAN ENERGY ORGANIZATION (OLADE)
ORGANISATION LATINO-AMERICAINE DE L'ENERGIE (OLADE)
ORGANIZACION LATINOAMERICANA DE ENERGIA (OLADE)**

Sra. Marcia Zelada
Ingeniero Jefe de Proyectos
Comisión Nacional de Energía
Santiago

**LATIN AMERICAN ORGANIZATION FOR FISHERIES DEVELOPMENT (OLDEPESCA)
ORGANISATION LATINO-AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
(OLDEPESCA)
ORGANIZACION LATINOAMERICANA DE DESARROLLO PESQUERO (OLDEPESCA)**

Sra. María de los Angeles Moreno
Ministro de Pesca
Ciudad de México

Sra. María Cristina Ramos
Directora General
Fondo Nacional para el Desarrollo Pesquero
Ciudad de México

José Elías Kuri
Director General de Comunicación Social
Secretaría de Pesca
Ciudad de México

Francisco Sosa y Avila
Subdirector de Políticas Internacionales
Secretaría de Pesca
Ciudad de México

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL CENTER FOR TROPICAL AGRICULTURE (CIAT)
CENTRE INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE (CIAT)
CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL (CIAT)

Raúl Vera
Representante

INTERNATIONAL POTATO CENTER (CIP)
CENTRE INTERNATIONAL DE LA POMME DE TERRE (CIP)
CENTRO INTERNACIONAL DE LA PAPA (CIP)

Primo Accatino
Director Asociado, Transferencia
de Tecnología
Lima

INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH CENTRE (IFPRI)
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES
(IFPRI)
INSTITUTO INTERNACIONAL DE INVESTIGACIONES SOBRE POLITICAS ALIMENTARIAS
(IIPA)

Alberto Valdés
Program Director
International Trade and Food Security
Washington, D.C.

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL, FORESTRY AND PLANTATION
WORKERS (TUIAFPW)
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES
FORETS ET DES PLANTATIONS (UISTAPP)
UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE TRABAJADORES DE LA AGRICULTURA, DE
LOS BOSQUES Y DE LAS PLANTACIONES (UISTABP)

Carlos Opazo
Secretario

Sra. Luz Francisca Rodríguez
Responsable de Asuntos Femeninos

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)
FEDERACION SINDICAL MUNDIAL (FSM)

Hugo Díaz Tapia
Presidente
Confederación Nacional de Asalariados del Agro y
Campesinos "El Surco"
Santiago

INTERNATIONAL FEDERATION OF PLANTATION, AGRICULTURAL AND ALLIED WORKERS
(IFPAAW)

FEDERATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DES PLANTATIONS, DE
L'AGRICULTURE ET DES SECTEURS CONNEXES (FITPASC)

FEDERACION INTERNACIONAL DE LOS TRABAJADORES DE LAS PLANTACIONES AGRICOLAS
Y SIMILARES (FITPAS)

José Carrera Ormaza
Representante América Latina
Guayaquil

AGRICULTURAL, INDUSTRIAL AND DEVELOPMENT BANK (AID BANK)

Mellitus Pascal
Senior Farm Improvement Assistant
Roseau

**FAO COUNCIL
CONSEIL DE LA FAO
CONSEJO DE LA FAO**

Presidente Independiente

Antoine Saintraint

**CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA**

Secretario de la Conferencia	G. ROCA
Oficial de Conferencia	G. MIQUEL
Oficial de Informe	R. DOWNEY
Oficiales de Informaciones	G. ROJAS H. TOROS

**FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO**

Edouard SAOUMA
Director General

R. MORENO
Subdirector General
Representante Regional para
América Latina y el Caribe

P. MAHLER
Subdirector General
Asesor Especial del Director General

P. LUNVEN
Director
Dirección de Política Alimentaria
y Nutricional

R.J. PERKINS
Director
Dirección de Productos Básicos y Comercio

L. LOPEZ-CORDOVEZ
Director
División Agrícola Conjunta CEPALC/FAO

T. LOPEZ
Jefe, Bureau Regional para América Latina
y el Caribe
Dirección de Desarrollo del Programa de Campo

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

LARC/90/1-Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/90/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 1988-89
LARC/90/3	Développement rural durable dans les écosystèmes fragiles d'Amérique latine et des Caraïbes
LARC/90/4	La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et prévention
LARC/90/5	Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

SERIE INF

LARC/90/INF/1	Note d'information
LARC/90/INF/2-Rev. 3	Ordre du jour provisoire
LARC/90/INF/3-Rev.2	Liste provisoire des documents
LARC/90/INF/4	Suite donnée aux principales recommandations de la vingtième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/90/INF/5	Allocution du Directeur général
LARC/90/INF/6-Rev.2	Liste provisoire des participants

SERIE OD

LARC/90/OD/1 à LARC/90/OD/5	Programme des séances
--------------------------------	-----------------------

SERIE REP

LARC/90/REP	Rapport provisoire
-------------	--------------------

ANNEXE D

Allocution prononcée par le Président de la République du Chili,
M. Patricio Aylwin Azocar, à l'occasion de la vingt et unième
Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
et les Caraïbes

Monsieur le Directeur général de la FAO,
Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique,
Messieurs les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat,
Messieurs les Chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs:

Je suis heureux de vous exprimer, au nom du gouvernement et du peuple du Chili, le salut le plus cordial et les plus chaleureux voeux de bienvenue dans notre patrie en ce jour où s'ouvre la vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Nous accueillons cet événement comme un appui important au processus de réinsertion du Chili sur la scène internationale, l'un des objectifs prioritaires de notre gouvernement.

Je me réjouis, Monsieur le Directeur général, des appréciations généreuses que vous avez exprimées concernant notre pays et de vos voeux de succès dans l'effort de démocratisation auquel nous nous consacrons actuellement et qui, pour nous, ne s'inscrit pas seulement dans une perspective nationale mais fait aussi partie des profondes transformations que vit actuellement le monde entier dans son cheminement vers de nouveaux espaces de liberté et de paix.

Nous savons que, dans cette évolution, tous les pays sont impliqués et qu'aucun d'entre eux ne doit s'y soustraire ni en être exclu; et nous savons que toutes les instances qui, à l'échelon international, sont des instruments de dialogue et de coordination, en sont les rouages indispensables. Mon gouvernement ne ménagera pas son appui au système multilatéral des Nations Unies, et en particulier à la FAO, car il considère qu'ils ont un rôle important à jouer dans cet effort.

Nous connaissons l'oeuvre irremplaçable accomplie depuis qu'elle existe par cette Organisation grâce à sa lutte inlassable contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. La FAO a à son actif une remarquable liste d'interventions en faveur des pays du tiers monde, qu'il s'agisse des informations qu'elle leur fournit, des mesures d'urgence qu'elle adopte pour leur venir en aide en périodes de crises alimentaires, ou des projets au moyen desquels elle apporte son précieux appui technique aux peuples en voie de développement. Cette Conférence nous offre l'occasion de lui exprimer formellement notre reconnaissance pour cet énorme travail.

Le Chili a l'honneur d'accueillir depuis la création, dans les années 50, du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui est le siège de l'Organisation dans la région. Cette circonstance a permis à l'Organisation et à notre pays d'entretenir de

fructueuses relations, qui se sont concrétisées dans de nombreuses entreprises mutuellement profitables. Je tiens, pour cette raison, à vous assurer, Monsieur le Directeur général, que nous continuerons d'assurer à la FAO, à sa Direction et à son Bureau du Chili, notre soutien dans l'accomplissement de sa tâche.

Cette vingt et unième Conférence régionale se tient en un moment où nous assistons à de profonds changements: effritement d'un monde bipolaire et valorisation croissante des formes de sociétés les plus diverses qui, même si elles incarnaient des vues fragmentaires du développement de l'humanité, ont eu le mérite de nous orienter vers un développement plus tolérant, plus universel, fait de dialogue et de participation. D'un autre point de vue, cette Conférence se tient en un moment difficile pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes qui doivent encore faire face à de graves problèmes tels que la recherche d'une solution à l'endettement, le rétablissement des flux financiers, la lutte contre l'inflation et, d'une manière générale, la réalisation d'un développement économique soutenu assorti d'une meilleure justice sociale.

La croissance économique et l'équité, tout comme la consolidation et l'approfondissement des systèmes démocratiques sont, pour la région, les grands défis de l'avenir. Dans cette perspective, l'examen du rôle qui revient au secteur rural dans la définition de nouveaux modes de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes revêt une importance toute particulière.

Un quart de siècle s'est écoulé depuis la précédente Conférence régionale de la FAO tenue au Chili, à savoir la huitième session en 1965. Entre-temps, le monde a subi de profonds changements d'ordre politique et technologique, mais a vu aussi les relations sociales et économiques se transformer sans parler de la vie culturelle.

Dans ce laps de temps, la population mondiale a augmenté de 3 300 millions d'habitants et en compte maintenant près de 5 300 millions; cette progression a pris, en Amérique latine et dans les Caraïbes, une forme encore plus vertigineuse, les 249 millions d'habitants de la région passant à près de 450 millions.

Une telle croissance démographique fait peser une pression accrue sur les ressources naturelles dont les hommes ont besoin pour se nourrir, mais aussi sur d'autres biens essentiels au bien-être général. La pression exercée sur les terres, les forêts, la mer, les eaux et même l'air que nous respirons, est la raison de notre préoccupation actuelle pour la bonne gestion des écosystèmes, car c'est dans leur conservation immédiate que se joue le destin des générations à venir.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le phénomène est encore exacerbé par l'exode accéléré de tous ceux qui n'ont pas le moyen de survivre dignement en milieu rural et tournent tous leurs espoirs vers la ville. Mais les villes surpeuplées, loin de combler leurs espérances, n'auront souvent rien d'autre à leur offrir que le chômage et des niveaux de revenus aussi maigres que ceux qu'ils avaient auparavant.

Les restrictions internes et externes qui ont frappé les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes ces dix dernières années et les mesures d'ajustement qu'elles ont entraînées ont, dans bien des cas, creusé l'écart entre les niveaux de vie des riches et des pauvres. En

dehors de son injustice, même, ce phénomène suscite des tensions qui entravent le développement et mettent en péril la paix sociale et la stabilité politique.

Durant cette même période et malgré tous ces facteurs de crise économique, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche ont manifesté une vitalité que beaucoup ignorent ou jugent surprenante. Cette vitalité s'est manifestée aussi bien par la capacité d'augmenter l'offre de produits traditionnels à des coûts compétitifs sur des marchés déprimés ou injustement négligés, que par la mise sur le marché de nouveaux produits, fruits de nouvelles technologies et formes d'exploitation des ressources. Elle a permis, en partie du moins, de pallier les effets de la crise.

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes voient avec inquiétude, alors qu'eux-mêmes font des efforts gigantesques pour équilibrer leurs économies et subissent toutes sortes de pressions pour ouvrir leurs marchés, que certains centres développés se refusent obstinément à ouvrir leurs portes aux produits agricoles, ce qui ne peut manquer de léser gravement les intérêts des pays de la région.

Le Gouvernement du Chili appuiera de tous ses efforts et avec tous les moyens qui sont à sa portée les initiatives tendant à donner aux marchés internationaux une structure reposant sur l'ouverture et la loyauté. De même, nous dénoncerons avec rigueur tous les mécanismes utilisés à l'encontre de la transparence des marchés et susceptibles de léser nos pays. Croyant interpréter le sentiment des pays de la région, j'attache la plus haute importance aux résultats des négociations multilatérales d'Uruguay menées sous les auspices du GATT. Je suis persuadé que cette attente, dont dépend l'avenir économique de la région, transparaîtra dans les délibérations aussi bien de la présente Conférence que de celles qui suivront, et dans les décisions qui seront prises.

Permettez-moi maintenant d'évoquer plus particulièrement le cas du Chili où ces 25 dernières années ont aussi entraîné de profondes transformations que nous estimons nécessaire de souligner aujourd'hui, alors que renaît la vie démocratique.

En partant des changements structurels des années 60 et en passant par les ajustements d'un coût social élevé qui ont été réalisés sous le précédent gouvernement, nous pouvons afficher des progrès importants mais aussi des problèmes inquiétants.

Le Chili a effectué des progrès remarquables dans les secteurs agricole, halieutique et forestier, mais ce développement ne s'est pas fait de façon équilibrée. A côté d'entreprises modernes, disposant d'investissements importants et d'une technologie de pointe, capables de contribuer de façon notable et croissante aux exportations du pays, nous en voyons subsister d'autres, généralement entre les mains de petits propriétaires, de producteurs locaux et de pêcheurs artisanaux, qui restent en marge de la croissance et de la modernisation.

Face à cette réalité, le pays se doit de faire un gros effort pour que la croissance non seulement reste rapide et soutenue mais soit aussi convenablement distribuée entre les différentes régions, ce qui l'oblige à réserver une place privilégiée aux petits et moyens producteurs et aux communes les plus mal loties.

La reconstruction de la coexistence démocratique est une tâche collective qui exige la participation de tous les secteurs sociaux, et spécialement de ceux qui ont le plus cruellement souffert de la marginalisation politique, économique et sociale. Pour cela, il faut en priorité mettre fin à la discrimination dont le secteur rural a été l'objet par rapport au secteur urbain et mettre en place les infrastructures nécessaires pour que la population rurale ait accès aux biens et services dont elle a besoin pour vivre dignement et il faut reconnaître une bonne fois pour toutes la contribution réelle que les hommes et les femmes de la campagne apportent, par leur travail et leur culture, au progrès économique et social du pays.

Pour y parvenir, il faudra promouvoir et encourager la reconstitution du tissu social dans les zones rurales en élaborant des formes juridiques et des instruments institutionnels qui donnent aux syndicats, associations de petits producteurs, coopératives et autres formes d'organisation de la population rurale la possibilité de se constituer et de se développer.

Il est extrêmement important que le développement rural soit conçu comme une forme de croissance capable d'assurer durablement la satisfaction des besoins des générations présentes et futures. Les problèmes écologiques de l'agriculture chilienne, qui se manifestent principalement par l'immense étendue des zones désertifiées et érodées, par le déséquilibre hydrologique des bassins versants, par les inondations, par la contamination des aliments, des eaux et des sols due à un usage inconsidéré de produits agrochimiques, par la perte de ressources génétiques végétales et animales - et ce ne sont là que quelques exemples - nous contraignent de revoir nos modes de développement agricole et rural et de les réorienter vers des formes viables, d'autant qu'une bonne partie des problèmes des grandes villes provient d'un manque d'attention pour les problèmes de la campagne ou des solutions inadaptées auxquelles on a recours. Cette perspective de développement revêt une importance spéciale pour le paysan qui, en raison du caractère marginal et fragile des écosystèmes qu'il occupe et des coûts de production, a dans les propositions agro-écologiques l'une des possibilités réelles de prospérité.

Dans un autre ordre d'idée, nous cherchons à améliorer les systèmes zoo- et phytosanitaires, tant pour supprimer les ravageurs et les maladies qui compromettent la production que pour éliminer les effets nocifs de pratiques inadaptées. Nous nous employons aussi à concevoir des politiques qui permettent de rationaliser l'utilisation de nos ressources maritimes en rendant leur exploitation optimale compatible avec la nécessité inéluctable de préserver leur survie. Dans le domaine des activités forestières aussi, il nous faut perfectionner les politiques de défense du patrimoine forestier, de protection et de développement des nouveaux boisements, notamment en utilisant efficacement les essences locales.

Enfin, je crois que cette occasion tombe à point pour rappeler les délibérations de la Conférence mondiale de la réforme agraire et du développement rural qui s'est tenue à Rome en 1979 et pour reprendre les thèses alors soutenues par l'immense majorité des pays en affirmant notre adhésion au Programme d'action et à la Déclaration de principes qui furent alors adoptés. Ce faisant, je voudrais annoncer que le Gouvernement du Chili a renoncé à ses réserves à l'égard dudit Programme d'action et de la Déclaration de principes et souscrit au document que le Directeur général de la FAO a appelé la "Charte du paysan". Nous reconnaissons que le

développement rural a pour objectif fondamental de chercher en permanence à transformer la vie et les activités du monde rural dans leurs aspects économiques, sociaux, culturels, institutionnels, écologiques et humains, en favorisant la croissance dans l'équité et avec la participation active de toute la population rurale.

Conformément à ces principes, mon gouvernement veut véritablement associer au développement agricole et rural de notre pays les couches de la société qui, pendant de longues années, sont restées en marge. Nous voulons un pays dans lequel entrepreneurs, techniciens, cadres, paysans, travailleurs, femmes et jeunes travaillent la main dans la main pour réaliser ensemble un juste équilibre entre le progrès économique, la justice sociale et la stabilité politique.

Je suis fermement convaincu que, même si la décennie écoulée a été très difficile à vivre pour nos pays, elle nous a permis de comprendre que l'Amérique latine et les Caraïbes ne pourront progresser sur la voie du développement et de la modernisation sans une stratégie de coopération qui leur permette d'affronter solidairement les problèmes communs. C'est pour cela que la question de l'intégration des pays qui composent la région Amérique latine et Caraïbes ne peut plus être remise à demain. Et c'est dans cette perspective que je forme des vœux pour que, au sein de ces importantes instances régionales, nous soyons capables de prendre des décisions qui ouvrent la voie à la concertation régionale et au renforcement de la coopération internationale.

En ouvrant cette Conférence, le pays qui vous accueille et son gouvernement vous adressent leurs chaleureux encouragements afin que vos travaux soient très fructueux. Je suis sûr que l'expérience et la lucidité des participants ici réunis sont la garantie que les résultats de ces quelques jours de délibérations contribueront de la façon la plus utile et la plus remarquable aux efforts exercés pour faire passer l'agriculture, les zones rurales et tous les peuples de la région Amérique latine et Caraïbes à un nouveau stade de développement et de prospérité.

9 juillet 1990

ANNEXE E

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs:

Elle change, la face de ce monde; en fait, elle a prodigieusement évolué depuis votre vingtième Conférence régionale, qui remonte à moins de deux ans. On dirait que l'histoire subit une poussée de fièvre comme il en survient parfois. Mais, à l'inverse de ce qui s'est passé trop souvent, le présent accès a un caractère essentiellement positif et libérateur. Certes, une évolution aussi rapide suscite dans tous les ordres des problèmes nombreux, graves et complexes; pourtant, il demeure indéniable que le monde dans son ensemble, et votre région en particulier, ont parcouru en quelques mois un chemin extraordinaire dans la direction de la liberté, de la démocratie et de la paix.

A l'importance des événements qui ont ainsi laissé une trace profonde et bénéfique dans l'immense région que forment l'Amérique latine et les Caraïbes, vous pouvez mesurer la joie que j'éprouve à me retrouver parmi vous et à vous accueillir ici, dans cette belle et noble ville de Santiago du Chili.

N'en doutez pas, la FAO suit avec un intérêt intense l'évolution de votre continent et de vos îles; entre autres preuves, permettez-moi de citer à cet égard mon choix, pour occuper le poste si important de Sous-Directeur général et Représentant régional, de M. Rafael Moreno Rojas; c'est un collaborateur compétent et fidèle, mais aussi un digne fils du continent et un symbole authentique du renouveau chilien.

Il va devoir affronter une tâche des plus lourdes, car la situation de l'agriculture, de l'économie, du commerce et de la nutrition pose dans toute la région des problèmes dont l'ampleur a de quoi faire frémir. Vous allez leur consacrer le plus clair de vos délibérations, sur lesquelles je ne veux pas anticiper. Permettez-moi cependant de partager avec vous, en toute simplicité, quelques-unes des réflexions, des préoccupations mais aussi des espérances que cette situation m'inspire.

Environnement et développement durable

Deux mots ne cessent de me revenir à l'esprit comme un leitmotiv: "fragile", "fragilité". Cette notion apparaît expressément dans le libellé de l'une des principales questions inscrites à votre ordre du jour: "Développement rural durable dans les écosystèmes fragiles de l'Amérique latine et des Caraïbes". Comment lutter contre la dégradation de l'environnement tout en assurant la subsistance d'une population en expansion? Voilà peut-être le plus fondamental des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'agriculture du monde entier.

Dans les pays développés comme on le voit bien dans certaines parties de l'Europe, c'est la recherche d'un maximum de profit dans un minimum de temps qui fait peser les plus graves menaces sur le milieu naturel, le sol, les eaux et le climat: effluents industriels, générateurs de pluies acides et de pollution chimique, thermique, voire nucléaire; mais aussi une agriculture et un élevage intensifs dont les rejets exercent une action également néfaste. Dans beaucoup de pays en développement, la surcharge démographique et la fragilité des sols engendrent une agriculture dévoratrice de terres, qui conduit à l'épuisement des sols, au déboisement, à la désertification.

Votre région se trouve exposée à des périls analogues, aggravés par de difficiles problèmes économiques et par une très lourde dette extérieure. La dégradation de l'environnement résulte pour une part de cette modernisation rapide qui représente à la fois la plus grande chance et le plus grand risque pour la région. Pour une autre, elle découle de l'extrême pauvreté qui conduit les paysans à mettre en culture des terres de plus en plus marginales dont il ne reste, après quelques années d'exploitation, que des espaces pelés, radicalement érodés, sans espoir de régénération. Mais, quelles qu'en soient les causes, les effets de cette dégradation se trouvent amplifiés par la fragilité des écosystèmes pourtant très différents entre eux qui prédominent dans la région, qu'il s'agisse des tropiques humides, des régions andines, des terres arides et semi-arides, ou encore des mangroves et marais, des petites îles ou même des zones tempérées froides.

L'étude approfondie que la FAO a préparée à votre demande sur l'agriculture de la région et son potentiel de développement agricole et rural a fait une grande place au problème de l'écologie et du développement durable. Réalisée en consultation étroite avec vos pays et avec de nombreuses organisations régionales, elle part des réalités concrètes pour envisager les options qui permettront d'arrêter la course à l'abîme et de repartir sur des bases saines vers un développement durable et équilibré. Je me bornerai à rappeler ici l'importance déterminante qui s'attache dans ce contexte à la planification de l'utilisation des terres, privilégiant les petites et moyennes exploitations, à la formation des agriculteurs et à toute l'infrastructure nécessaire pour leur permettre d'accéder à une production rentable sans endommager la base de ressources indispensable à tout développement économique et social destiné à durer.

A la demande de la dernière Conférence générale de la FAO, nous sommes en train de renforcer les activités de l'Organisation en matière de développement durable afin de mieux répondre à vos besoins croissants dans ce domaine. Cette action contribuera également aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement qui, je suis heureux de le noter, se tiendra dans votre région, au Brésil, en 1992. Il me paraît essentiel que, pour cette Conférence, les intérêts vitaux de l'agriculture, de l'alimentation, de la foresterie et des pêches soient largement représentés et pris en compte, non seulement par l'action de la FAO, mais aussi au plan national par celle de vos Ministères.

Situation économique de la région

L'économie de la région se trouve elle aussi fragilisée par tout un ensemble de circonstances. Elle continue de reposer avant tout sur le commerce des produits primaires, et en premier lieu des produits agricoles. Or, qu'il s'agisse de denrées tropicales ou de produits qui se heurtent à la concurrence des pays développés - sucre, céréales, soja,

viande, etc. - tout semble se liguer pour empêcher vos pays d'accéder à une prospérité stable. Les prix de nombreuses matières premières demeurent tellement déprimés que parfois ils ne couvrent même plus les coûts de production; le protectionnisme de pays avancés limite l'accès à leurs marchés et suscite une concurrence déloyale pour les exportations vers des marchés tiers. En fait, même en valeur nominale, les exportations de la région sont aujourd'hui inférieures à ce qu'elles étaient voici dix ans, et la part de la région dans les échanges mondiaux subit une forte baisse depuis quelques années.

L'enchaînement des conséquences n'est que trop évident: détérioration accélérée des termes de l'échange; gonflement de la dette, qui a pris des proportions monstreuses; inflation galopante et donc dégradation de la valeur réelle des salaires; paupérisation des masses, et en particulier des populations rurales.

Les gouvernements de vos pays n'ont pas manqué de réagir avec vigueur et fermeté, s'efforçant de définir des stratégies, de tracer des voies nouvelles pour sortir du marasme. Il reste que, dans la plupart des cas, ce que l'on a tenté de faire pour assainir l'économie par des programmes d'ajustement structurel s'est retourné contre les secteurs les plus vulnérables et les plus démunis de la population, notamment les enfants et les femmes. On n'a pas encore trouvé un moyen vraiment satisfaisant d'éviter que les sacrifices nécessaires à la santé du pays retombent sur les plus pauvres. Devant une telle situation, je ne peux que me réjouir du plan forgé par l'Argentine et le Brésil de former un marché commun. Voilà un exemple concret d'intégration et de coopération régionale, indispensable pour renforcer la voix et le rôle de la Région dans tout ce qui touche au commerce mondial.

Problèmes nutritionnels

L'une des conséquences les plus néfastes de cet état de choses est que la situation nutritionnelle, qui avait connu des progrès remarquables entre 1950 et 1980, semble à nouveau se dégrader. On voit reparaître la menace du cycle infernal: quand les gens mangent moins et plus mal - surtout s'il s'agit des femmes enceintes et des enfants en bas âge - le développement physique et mental se trouve compromis, les possibilités d'acquérir une éducation et des compétences diminuent, les chances d'accéder à un travail digne et rémunérateur s'estompent ou même s'évanouissent tout à fait.

Or, je ne le répéterai jamais assez, les problèmes de la faim et de la malnutrition ne viennent pas d'une pénurie d'aliments. Certes, la région compte quelques pays qui ne sont pas en mesure de couvrir les besoins de leur population. Mais, nous l'avons vu, elle est au total exportatrice nette de produits agricoles; de toute façon, le monde produit assez pour nourrir toute l'humanité. Si les mal-nourris et les sous-alimentés se comptent par centaines de millions, c'est parce qu'ils sont pauvres.

Quelles solutions?

Dès lors, il apparaît évident que la seule solution consiste à s'attaquer à la racine du mal. Pour s'arracher à la pauvreté et à la fragilité, les pays et les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes ont certes besoin d'une aide beaucoup plus abondante de la communauté internationale; mais l'aide ne saurait à elle seule résoudre le problème.

Ce qu'il faut avant tout à la région, le ressort de son expansion économique, c'est une participation équitable, rémunératrice et dynamisante aux échanges commerciaux.

Où en sommes-nous, que fait-on actuellement, quelles perspectives s'ouvrent dans les divers domaines que je viens d'évoquer?

Aide au développement

Du côté de l'aide, c'est la stagnation ou même le recul. Ainsi, les pays avancés ont consacré en 1989 cinq fois plus d'argent à la protection de leur agriculture qu'à l'aide publique au développement. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, celle-ci ne représentait que 0,33 pour cent de leur PNB; ce chiffre, le plus faible que l'on ait vu depuis 1977, n'atteint même pas la moitié de l'objectif internationalement accepté, qui est de 0,7 pour cent.

Plan Brady

Sans doute, la forte réduction des dépenses d'armement qu'il est permis d'espérer va-t-elle dégager de nouvelles ressources pour l'aide au développement. Mais, jusqu'ici, la communauté internationale n'est pas intervenue avec assez d'ampleur pour aider les pays de la région. Il faut saluer les efforts généreux de certains pays créanciers pour alléger le fardeau de la dette, sans se dissimuler que ces gestes isolés n'ont pas entamé le gros du problème. Le Plan Brady constitue une tentative de plus grande envergure et se propose des objectifs plus ambitieux, puisqu'il vise à une réduction accélérée du fardeau que représentent la dette et le service de la dette pour les pays en développement - ou du moins pour ceux qui accepteront des programmes d'ajustement économique appuyés par la Banque mondiale et le FMI. Mais, pour l'instant, la mise en oeuvre de ce plan n'en est qu'au stade expérimental. Dans la région des accords définitifs n'ont été passés qu'avec le Mexique; d'autres, qui concernent le Costa Rica et le Venezuela, sont convenus en principe; d'autres encore, avec le Brésil et l'Argentine, en sont au stade de la négociation. Si intéressante que paraisse cette initiative, qui constitue assurément un pas en avant, elle semble se heurter à de nombreuses difficultés. Espérons qu'elle permettra d'aboutir à des résultats décisifs; il convient de suivre attentivement ce qui va se passer au Mexique, et qui aura valeur de test. En attendant, à côté du Plan Brady, certaines nouveautés apparues récemment dans ce domaine, donneront, il faut l'espérer des résultats concrets dont la Région profitera. Il me paraît cependant prudent de ne pas s'abandonner à un optimisme exagéré.

Négociations commerciales multilatérales

Etant donné l'importance primordiale du commerce des produits de base pour l'économie de la région, c'est sans aucun doute à ce secteur qu'il convient de consacrer le plus d'attention et d'efforts. Tel était bien le but visé par les promoteurs du Fonds commun des Nations Unies pour les produits de base dont la CNUCED avait lancé l'idée dès 1976, mais qui ne s'est toujours pas matérialisé. Ce n'est donc pas de là que l'on peut attendre une solution dans l'avenir prévisible.

Plus porteuses d'espoir apparaissent les négociations commerciales multilatérales connues sous le nom d'Uruguay Round. Pour la première fois, l'agriculture y occupe une place de premier plan; malgré la lenteur des progrès, on peut raisonnablement envisager qu'au bout du compte ces

négociations se solderont par un ensemble de mesures qui renforceront la fragile position commerciale des pays en développement, et en premier lieu de ceux de l'Amérique latine et des Caraïbes. La FAO fait tout son possible pour faciliter la bonne marche des négociations en fournissant sur demande un maximum de renseignements et avis techniques.

Coopération avec le GATT et le FMI

A cet égard, je vois s'ouvrir une possibilité particulièrement prometteuse. Entre autres objectifs, les négociations de l'Uruguay Round visent à minimiser les effets négatifs des règlements sanitaires et phytosanitaires sur le commerce des produits alimentaires et agricoles. Or, le GATT envisage très concrètement de faire appel à notre Organisation comme conseiller scientifique et technique pour les problèmes relatifs aux différends entre Etats Membres touchant ce commerce. Nous sommes heureux de voir ainsi reconnu le rôle irremplaçable de la FAO, mais plus encore de pouvoir apporter dans ce domaine une aide effective à nos Etats Membres.

De même, quand on sait le rôle capital du Fonds monétaire international dans les programmes d'ajustement structurel, on ne peut que se réjouir d'une démarche qui s'est amorcée récemment. En effet, le FMI souhaite que la FAO puisse faire bénéficier les pays intéressés et le FMI lui-même de son expertise et de son expérience en matière d'alimentation et d'agriculture, notamment pour ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition, l'élimination de la pauvreté rurale, la commercialisation et le crédit. Il va sans dire que, là aussi, nous ferons tout pour venir en aide à nos Etats Membres et pour faire en sorte que les programmes d'ajustement structurel ne rendent pas plus insupportable encore la condition des plus pauvres.

Conférence internationale sur la nutrition

Je vous ai dit toute la préoccupation que nous inspirent les problèmes nutritionnels de la région. C'est pour y répondre que votre ordre du jour comporte un point expressément consacré à la défense et à la lutte contre la malnutrition en Amérique latine et dans les Caraïbes. Vos débats ne manqueront pas d'éclairer les différents aspects de la situation; les idées et les données d'expérience que vous allez échanger stimuleront assurément l'action de chaque pays et la coordination du travail nutritionnel aux niveaux sous-régional et régional.

En même temps, vos observations et conclusions constitueront, comme la Conférence de la FAO l'a demandé à sa vingt-cinquième session, l'apport spécifique de la région à la préparation de la grande Conférence internationale sur la nutrition qui va se tenir à Rome en 1992. Comme vous le savez, cette assemblée mondiale, que la FAO organise conjointement avec l'OMS, a pour buts d'identifier les problèmes, d'y sensibiliser l'opinion, d'élaborer une stratégie, de mobiliser les ressources nécessaires et de mettre en place un système mondial d'information sur ces problèmes. La contribution de l'Amérique latine et des Caraïbes revêt à cet égard une importance capitale.

Rôle et difficultés financières de la FAO

Promotion d'un développement durable qui ménage l'environnement; action visant à revaloriser les produits et à garantir l'équité et la stabilité des échanges; recherche de tous les moyens permettant d'alléger puis de résorber le fardeau écrasant de la dette; organisation d'une

action efficace pour améliorer la nutrition: je n'ai fait qu'évoquer quelques-uns des domaines où la FAO s'efforce de jouer à vos côtés le rôle essentiel qui lui incombe pour aider la région à sortir de la situation de fragilité où elle se trouve aujourd'hui.

Or, l'action si nécessaire de notre Organisation est elle aussi fragilisée par une situation financière qui reste des plus précaires. Vous en connaissez les causes - ou plutôt la cause unique: les retards dans le versement des contributions, qui amputent nos ressources d'une manière alarmante et nous ont contraints à réduire les services que nous fournissons à nos Etats Membres. Je renouvelle mon appel à tous les contributeurs pour qu'ils s'acquittent intégralement et en temps voulu de leurs obligations envers l'Organisation. Beaucoup de vos pays éprouvent de très grandes difficultés à cet égard; je leur suis d'autant plus reconnaissant des efforts qu'ils déploient néanmoins pour éviter l'accumulation des arriérés, et je les exhorte à continuer de faire tout le possible dans ce sens. Ce n'est là qu'un aspect, car il est vrai, de l'appui résolu que les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes apportent unanimement à la FAO et qui m'a maintes fois réconforté dans des situations critiques.

Je suis heureux de saluer à cette occasion le rôle très actif et très positif de la région dans le fonctionnement des organes directeurs de la FAO, et notamment du Conseil, du Comité du programme et du Comité financier.

Conclusion

Il y aurait encore beaucoup à dire sur bien des problèmes spécifiques, mais je ne veux pas retarder davantage l'ouverture de votre débat de fond. Un mot encore, si vous le permettez: certes, la situation actuelle nous cause de graves préoccupations. Pourtant, gardons confiance en l'avenir. L'Amérique latine et les Caraïbes possèdent un immense potentiel de ressources naturelles et humaines, qui reste à mettre en valeur. Malgré la crise prolongée qu'elle traverse, malgré les graves difficultés qui l'assaillent, la région peut trouver dans son patrimoine physique, et plus encore dans ses ressources humaines, d'authentiques raisons d'espérer.

C'est dans ce sens que va oeuvrer votre Conférence. Je forme des vœux pour le plein succès de vos travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE F

DECLARATION ADRESSEE PAR LA CONFERENCE A LA REUNION AU SOMMET
DES SEPT PAYS LES PLUS INDUSTRIALISES

Les Ministres de l'Agriculture et les représentants de 33 pays de la région Amérique latine et Caraïbes réunis à Santiago du Chili sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour analyser les problèmes de leur développement agricole et rural et pleinement conscients des responsabilités et de l'importance de la Réunion au sommet des sept pays les plus industrialisés du monde pour ce qui concerne le commerce agricole des pays de la région, forment le voeu que le Sommet de Houston accorde l'attention voulue aux façons et aux moyens de conclure avec succès les négociations d'Uruguay pour ce qui concerne les questions sylvoagropastorales, en tenant dûment compte des nécessités de l'Amérique latine.

A cet effet, les Ministres ont adopté la déclaration suivante:

Les Ministres de l'agriculture et les représentants de la région souhaitent appeler l'attention sur le discours prononcé le 9 juillet par le Président de la République du Chili, M. Patricio Aylwin, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Président Aylwin a rappelé que "son pays appuiera de tous ses efforts et avec tous les moyens qui sont à sa portée, les initiatives tendant à donner aux marchés internationaux une structure reposant sur l'ouverture et la loyauté. De même, nous dénoncerons avec rigueur tous les mécanismes utilisés à l'encontre de la transparence des marchés et susceptibles de léser nos pays. Croyant interpréter le sentiment des pays de la région j'attache la plus haute importance aux résultats des négociations multilatérales d'Uruguay menées sous les auspices du GATT".

En s'adressant aux Chefs d'Etat et de Gouvernement présents au Sommet de Houston, les Ministres et représentants des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes soulignent que leur développement agricole et rural et leur situation économique générale se sont détériorés sous l'effet du fardeau écrasant de la dette extérieure, de bas prix des produits de base sur les marchés internationaux, de termes de l'échange qui les défavorisent, d'un accès insuffisant aux nouvelles technologies et des difficultés qu'ils éprouvent à obtenir sur les marchés la place voulue pour leurs produits d'exportation. Ils jugent en outre intolérable que les efforts qu'ils exercent pour arriver à un développement économique et social satisfaisant soient réduits à néant par les vastes programmes de subventions des exportations mis en oeuvre par certains pays industriels.

Les Ministres et représentants des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes espèrent en conséquence que les participants aux négociations d'Uruguay ne ménageront pas leurs efforts pour arriver à une réduction progressive et importante des subventions et des protections accordées à l'agriculture et pour réformer le commerce mondial des produits agricoles en pleine conformité avec l'Accord solennel conclu en avril 1989 lors de l'examen à mi-parcours des négociations. Ils tiennent à souligner que les objectifs visés doivent être compatibles avec le traitement différencié qui, dans ce domaine, doit être réservé aux pays en développement, que ceux-ci soient ou non des pays de monoculture.

Les Ministres et représentants de la région estiment que tous les participants aux négociations d'Uruguay se doivent de saisir l'occasion qui s'offre aujourd'hui de réformer le commerce mondial des produits agricoles et de faire en sorte que le caractère multilatéral de ces échanges en soit effectivement renforcé. En particulier, ils exhortent la Communauté économique européenne, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique à assumer leurs responsabilités et à apporter la contribution que l'on attend d'eux.

